



Assemblée générale

Soixante-deuxième session

33^e séance plénière

Mercredi 24 octobre 2007, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kerim (Ex-République yougoslave de Macédoine)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 53 de l'ordre du jour (suite)

Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

b) Dialogue de haut niveau sur l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

Rapports du Secrétaire général (A/62/190 et
A/62/217)

Note du Secrétaire général (A/62/217)

**Résumé établi par le Président du Conseil
économique et social** [A/62/76et A/62/76/Corr.1
de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil
avec les institutions de Bretton Woods,
l'Organisation mondiale du commerce
et la Conférence des Nations Unies
sur le commerce et le développement
(New York, 16 avril 2007)]

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. James Mulungushi, Secrétaire permanent du Ministère des finances et de la planification nationale de la Zambie.

M. Mulungushi (Zambie) (*parle en anglais*) : La Zambie voudrait s'associer aux orateurs précédents et vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé

ce Dialogue de haut niveau à l'heure où nous préparons l'examen de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey. Nous félicitons également le Secrétaire général pour son rapport qui figure dans le document A/61/217.

La Zambie adhère pleinement aux déclarations des représentants du Pakistan et du Bangladesh prononcées respectivement au nom du Groupe de 77 et de la Chine et au nom des pays les moins avancés.

Nous voudrions rappeler que le Consensus de Monterrey sur le financement du développement a suscité dans le monde en développement l'immense espoir d'être intégré à l'économie mondiale. Il est vrai que certains pays en développement ont affiché une croissance économique positive, même si la plupart sont loin d'être intégrés et n'atteindront pas la majorité des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

La Zambie, comme beaucoup d'autres pays en développement, est résolue à mettre en œuvre les décisions convenues dans le cadre du Consensus de Monterrey et invite toutes les autres parties à honorer leurs engagements. Dans ce sens, la Zambie a accompli des progrès considérables dans la mise en œuvre de ce Consensus adopté en 2002. Nous avons mis en place les conditions pour mobiliser des ressources financières, intérieures et extérieures, comme le démontre l'environnement macroéconomique de ces

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



cinq dernières années, devenu plus solide et viable. Le produit intérieur brut (PIB) réel, un facteur clef pour élargir la marge de manœuvre budgétaire, a connu une croissance de plus de 5 % en moyenne au cours des cinq dernières années. D'autre part, l'inflation a diminué, passant en dessous de 10 % en 2006, pour la première fois en 30 ans. Les taux d'intérêt ont aussi permis au secteur privé de faire des emprunts plus importants, avec une augmentation de 54,7 % en 2006. Les banques ont diversifié leurs produits et multiplié leurs succursales. Le revenu intérieur a été stabilisé à environ 18 % du PIB. Le taux de change du kwacha par rapport aux principales devises est également demeuré stable. Cette stabilité macroéconomique a entraîné une augmentation des investissements étrangers directs ces dernières années, notamment dans le secteur minier. En 2006 par exemple, les investissements étrangers directs s'élevaient à quelque 400 millions de dollars.

En outre, les résultats du secteur extérieur ont été positifs, comme le montre l'augmentation soutenue des exportations au cours des cinq dernières années et l'amélioration des réserves internationales brutes. Les exportations non traditionnelles ont enregistré une croissance de plus de 25 % ces cinq dernières années. Au cours de cette même période, les exportations de métaux ont également connu une augmentation qui s'explique par les prix élevés du cuivre sur le marché mondial. L'encours total de la dette extérieure a diminué considérablement et se situe aujourd'hui à quelque 700 millions de dollars, libérant les ressources budgétaires indispensables à l'application de programmes de développement. La Zambie apprécie par conséquent l'allègement de la dette prévu par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale.

Dans le cadre de la stratégie d'harmonisation définie dans son cinquième plan de développement national, des progrès ont été accomplis dans l'harmonisation des pratiques des donateurs pour rendre l'aide plus efficace, conformément à la Déclaration de Paris. La stratégie d'assistance commune à la Zambie, qui définit le cadre de son développement avec les partenaires de la coopération, a été établie. En outre, un certain nombre de partenaires de coopération ont signé un mémorandum d'accord en matière d'appui budgétaire pour réduire la pauvreté afin d'abaisser les coûts de transaction et d'améliorer la prévisibilité des ressources externes.

Pour favoriser le processus de développement, la Zambie a élaboré, sous son entière responsabilité, son

cinquième plan de développement national pour la période 2006-2010. Ce plan met l'accent sur le développement des infrastructures, le renforcement des capacités, le progrès technologique et la création de richesses, ainsi que sur les investissements dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Nous espérons que notre pays verra cette croissance se prolonger. Notre optimisme se fonde sur l'amélioration constante des performances macroéconomiques et sur les progrès enregistrés dans la gestion des dépenses publiques, conformément au cinquième plan de développement national. Dans les années à venir, nous nous concentrerons en premier lieu sur l'emploi rationnel de la marge de manœuvre budgétaire créée par l'allègement de la dette et par une croissance plus soutenue du PIB; en deuxième lieu, sur l'amélioration de la collecte des ressources nationales; en troisième lieu, sur le renforcement des réformes structurelles, en particulier celles qui encourageront les investissements nationaux et étrangers, qui favoriseront le commerce et amélioreront la productivité. Parmi les réformes mises en œuvre par la Zambie à cette fin, il y a notamment la Gestion des dépenses publiques et la responsabilisation financière, le Programme d'expansion du secteur privé et le Millenium Challenge Account Threshold Programme.

Même si la Zambie enregistre actuellement une croissance, il n'en demeure pas moins qu'elle se heurte à des problèmes dus au fait que le niveau de pauvreté demeure élevé; il a été évalué à 68 % en 2004, contre 73 % en 1998. La croissance reste fragile, car notre économie est, dans une grande mesure, tributaire du secteur minier et de la culture pluviale, sans parler des insuffisances dont souffre l'infrastructure économique. Dans les secteurs sociaux de l'éducation et de la santé, les pénuries importantes d'enseignants, d'infirmières et de médecins ont eu des incidences néfastes sur la fourniture des services. L'impact de la pandémie de VIH/sida demeure également un défi, accroissant les pressions sur les services de santé.

En conséquence, à l'instar de nombreux autres pays en développement, la Zambie a besoin d'une aide importante de la part de la communauté internationale et appelle à des efforts concertés en vue d'intégrer nos pays dans l'économie mondiale. Il convient de s'atteler aux tâches suivantes, entre autres, pour surmonter certains défis auxquels nous nous heurtons en Zambie : accroître l'aide apportée à l'Afrique, conformément aux engagements convenus, afin d'intensifier les programmes de développement; réaligner l'aide au

développement sur les stratégies de développement nationales des pays bénéficiaires; conclure le Cycle de négociations de Doha qui doit tenir compte des intérêts et des besoins de l'Afrique; financer le développement de l'infrastructure en Afrique en améliorant, entre autres choses, la structure des partenariats existant entre les secteurs privé et public, notamment en rendant le secteur public mieux à même de prendre en charge ces partenariats; revaloriser la représentation et la participation des pays en développement au sein des institutions financières internationales et des autres institutions au niveau mondial; et financer des mesures pour contrer les effets négatifs des changements climatiques dans les pays les moins avancés, qui sont particulièrement exposés en raison de leur dépendance à l'égard de la culture pluviale.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne la parole à S. E. M. Gyan Chandra Acharya, Ministre des affaires étrangères du Népal.

M. Acharya (Népal) (*parle en anglais*): Permettez-moi de commencer par saluer les rapports complets du Secrétaire général sur l'état du financement du développement.

Je voudrais souscrire à la déclaration faite par la représentante du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Depuis que la communauté internationale s'est déclarée fermement résolue à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, à financer le développement et à instaurer le développement durable, cette question est au cœur des activités de l'ONU. Les résultats ont toutefois été mitigés depuis l'adoption de ces accords. Même si certains pays en développement ont réalisé des progrès notables, beaucoup d'autres, en particulier les pays les moins avancés, accusent de graves retards dans leur développement. Celui-ci est considérablement entravé par le manque de financement durable tant au niveau national qu'international.

Avec le Consensus de Monterrey, en 2002, la communauté internationale s'est engagée à répondre aux besoins des pays en développement en investissant dans la synergie et en mettant à leur disposition de manière continue des ressources financières suffisantes pour leur développement. Nous convenons avec le Secrétaire général que nous n'avons réalisé que de modestes progrès et que la mise en œuvre de ces engagements et de ces promesses est assez lente. Nous nous heurtons à la difficulté de promouvoir une

croissance rapide et durable dans de nombreux pays. Les bienfaits du développement sont encore loin d'être répartis équitablement.

La délégation du Népal insiste sur le fait que la Conférence de Doha doit nous permettre de tirer les enseignements de nos expériences, de faire le bilan des progrès réalisés, de chercher des sources de financement novatrices et d'accélérer la mise en œuvre des engagements afin de garantir la réalisation des OMD et des autres objectifs du développement convenus sur le plan international.

Les pays les moins avancés en sont encore à l'étape classique du sous-développement, où ils accusent de graves retards technologiques et en matière de formation de capital. Ils se trouvent dans le cercle vicieux d'un niveau d'équilibre peu élevé. Ceci est aggravé par la faible productivité et l'insuffisance d'infrastructures technologiques et physiques. La grande majorité de ces pays se trouve toujours au niveau le plus bas sur l'échelle du développement, malgré les révolutions scientifiques et technologiques et une mondialisation sans précédent. Les aspects négatifs de la mondialisation sont plus visibles dans ces pays en raison de leur grande vulnérabilité économique. Nous pensons que ceci représente un défi majeur pour la communauté internationale. Nous devons nous y attaquer collectivement dans un esprit de partenariat.

Nous savons tous que le financement et les efforts nationaux sont d'une importance capitale pour le développement durable d'un pays, mais nous sommes convaincus qu'un niveau de financement extérieur soutenu et élevé sera tout aussi indispensable pour nous affranchir rapidement de cette pauvreté et de ce sous-développement écrasants. Nous ne sommes que trop conscients des réalités actuelles du monde; cette situation ne peut pas durer, elle menace la paix et la sécurité internationales. Il ne peut y avoir indéfiniment des îlots d'opulence et d'abondance dans un océan de dénuement et de marginalisation.

Des mécanismes innovants doivent être étudiés et renforcés pour intensifier la collaboration en matière de développement. Ma délégation insiste sur la nécessité de mettre en place un cadre de développement économique international équitable et ouvert à tous qui réponde aux besoins et aux préoccupations de la majorité des membres de la communauté internationale.

À mi-chemin de la réalisation des OMD, il apparaît clairement que de nombreux objectifs seront difficiles à atteindre, en particulier dans les pays les moins avancés. Tout en consolidant les acquis que nous avons enregistrés dans certains domaines, nous devons centrer notre attention, de manière cohérente et ciblée, sur la mobilisation effective des ressources nationales et internationales afin de renforcer les capacités dont nous disposons pour parvenir aux objectifs pour lesquels nous sommes à la traîne.

Il est préoccupant que l'endettement excessif ait eu un impact négatif sur la croissance soutenue de nombreux pays pauvres. Trouver une solution durable aux problèmes d'endettement et accroître les ressources additionnelles au service du développement doivent faire partie des priorités de la communauté internationale. Nous sommes inquiets de la diminution en termes réels du montant total de l'aide au développement, qui a été mise en exergue hier par les représentants de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Lorsque nous parlons du financement du développement, nous devons nous concentrer sur l'intensification de l'aide au développement. La prévisibilité et l'accessibilité sont par ailleurs les clefs du développement.

Nous appelons à la pleine mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés. Tout en saluant nos partenaires de développement qui ont rempli leurs objectifs, nous invitons les pays développés à apporter des contributions concrètes en honorant leur engagement tendant à affecter à 0,2 % de leur revenu national brut au titre de l'aide publique au développement des pays les moins avancés.

De même, nous devons adopter une approche intégrée pour remédier aux multiples problèmes auxquels se heurtent ces pays. Lorsque nous convenons tous que le commerce peut être un moteur de croissance, nous devons veiller à mettre en œuvre le volet développement des négociations du Cycle de Doha en améliorant l'accès de leurs produits au marché, à éliminer les obstacles au commerce, à renforcer les capacités de production en rendant opérationnelle l'Initiative d'aide au commerce, à accroître les ressources et à accélérer le décaissement des fonds du programme d'appui aux pays les moins avancés du Cadre intégré. Si nous ne déployons pas des efforts concertés pour atténuer l'impact de la libéralisation mondiale, nous courons le risque de pâtir

d'une désindustrialisation et d'un chômage massifs, en particulier dans les pays les moins avancés.

Nous n'avons pas besoin de souligner le rôle des institutions financières internationales, en particulier de Bretton Woods, dans le processus de financement du développement. Ces institutions devraient déployer des efforts cohérents, constants et concertés pour appuyer la mise en œuvre des stratégies nationales de développement, en associant véritablement les pays en développement et les pays les moins avancés aux décisions en matière de coopération pour le développement.

Pour terminer, le financement durable du développement est réalisable si nous agissons de concert et avec sérieux et sincérité. Notre monde dispose de nombreuses ressources, de technologies et de connaissances qui permettraient aisément de répondre aux besoins de développement de tous les pays. Il s'agit uniquement de synchroniser les besoins et la disponibilité. Nous avons besoin d'une approche globale et intégrée. Les investissements dans le développement des pays les plus pauvres devraient être considérés comme des investissements dans la paix et la sécurité à long terme du monde entier. Nous espérons que la Conférence de Doha aura une issue constructive en mettant en place une stratégie globale et concertée, de même qu'un mécanisme chargé d'examiner les engagements en matière de financement du développement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Axel Poniatowski, Président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale de la France.

M. Poniatowski (France) : C'est pour moi un grand honneur que d'avoir l'occasion de transmettre aujourd'hui la conviction qu'ont les autorités françaises de l'importance du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

Comme l'a souligné le représentant du Portugal, au nom de l'Union européenne, le Consensus de Monterrey constitue le fondement du partenariat global pour le développement. Ses principales caractéristiques consistent en un équilibre des engagements réciproques, une ouverture à toutes les parties prenantes et une volonté de dépasser les clivages par l'expression d'une volonté politique partagée.

Depuis des années, si la mondialisation inquiète les pays développés et les pousse à se remettre en

cause, elle est parvenue à extraire de la pauvreté des centaines de millions de personnes plus démunies et à favoriser une période exceptionnelle de croissance. Elle a fait bien sûr ressortir un certain nombre de déséquilibres et de dysfonctionnements, dont les tensions sur les marchés financiers sont une récente illustration. De même, de nombreux pays en développement, particulièrement en Afrique, ont, non sans raison, l'impression de subir cette mondialisation, d'être exclus de ses bénéfices. Il nous faut donc répondre à leurs préoccupations.

Le long chemin qui nous sépare de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement justifie un effort sans précédent en faveur du respect des engagements que nous avons pris lors des grandes conférences internationales. C'est pourquoi la France est prête à soutenir toutes les initiatives qui permettront d'accroître la mobilisation de la communauté internationale en faveur de ces objectifs.

Il nous appartient également de tenir parole. Les États membres de l'Union européenne ne ménagent aucun effort pour consacrer, en 2015, 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement. Le Président de la République française, Nicolas Sarkozy, s'y est engagé et la France tiendra donc ses promesses. Dans le droit fil du lancement de la Facilité internationale d'achat de médicaments, ici-même en 2006, elle continuera également à militer en faveur du financement innovant du développement, qui constitue un complément indispensable à l'aide publique et qui participe d'une nouvelle forme de solidarité internationale, dont la contribution sur les billets d'avion, qu'une trentaine de pays se sont engagés à introduire, est un premier exemple emblématique.

Il faut maintenant tenir nos engagements. Dans cet esprit, nous souhaitons que la Conférence de Doha favorise l'émergence d'un consensus et permette de nouveaux progrès en faveur des mécanismes dont la communauté internationale a besoin pour relever les défis majeurs, tels que ceux de la santé ou du climat.

Le développement n'est pas seulement affaire de financement. Il renvoie à une responsabilité commune nécessitant la détermination de chacun, dans le cadre d'un partenariat global et solidaire. Ainsi, il revient aux pays en développement d'agir pour mettre un terme au cycle infernal de la violence et assurer la paix, pour lutter contre l'arbitraire, contre l'effrayant trafic de la drogue, contre la corruption, et créer les conditions

favorables à la libération des énergies du secteur privé. De même, ce partenariat Nord-Sud implique que soit pris en compte le lien entre migrations et développement selon une approche fondée sur des intérêts partagés, dans laquelle s'inscrit le codéveloppement. De nombreux pays ont engagé des réformes courageuses dans tous ces domaines. Je tiens ici, au nom de la France, à leur rendre hommage et à souligner que leurs choix sont d'autant plus fondés qu'ils répondent d'abord aux aspirations de leur population.

Par ailleurs, la qualité de l'aide et son efficacité doivent devenir un réflexe à la mesure des enjeux du développement. La Déclaration de Paris n'a pour autre objectif que de traduire dans les faits l'appropriation nationale sans laquelle il est impossible d'enclencher le cercle vertueux du développement. Il importe que tous les bailleurs, y compris les acteurs impliqués dans la coopération Sud-Sud, en appliquent les disciplines.

Il appartient naturellement à l'ONU de fournir sa part de l'effort. Le Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système a présenté, il y a presque un an déjà, un ensemble de propositions destinées à renforcer l'efficacité des activités opérationnelles de l'Organisation. Huit pays ont décidé, en toute souveraineté, d'expérimenter le concept « Unis dans l'action », dont le principal objectif consiste à rendre aux bénéficiaires de l'aide le pouvoir de décider de leurs priorités et de définir avec eux la contribution attendue du système onusien.

Le succès de cette réforme, qui est dans l'intérêt des pays qui dépendent de l'aide internationale pour leur développement, constitue un test pour la crédibilité des Nations Unies. Avec le leadership du Secrétaire général et la mobilisation du système dans son ensemble, il est de notre responsabilité d'apporter le soutien intergouvernemental à des mesures de bon sens.

Les pays en développement ont d'autant plus l'impression d'être exclus des bénéfices de la mondialisation que leur capacité à faire entendre leur voix dans des instances internationales est insuffisante. C'est dans cet esprit que la France soutient résolument la réforme des institutions de Bretton Woods, en vue de renforcer leur efficacité, leur insertion dans l'action collective internationale et leur prise en compte des aspirations légitimes des pays soucieux d'assumer leurs responsabilités et leurs devoirs. Le nouveau Directeur général du Fonds monétaire international

prendra prochainement les nouvelles fonctions qu'il s'est vu confier après avoir porté le message des réformes.

Enfin, la France, par la voix du Président de la République, Nicolas Sarkozy, a récemment proposé que le G-8 poursuive sa progressive transformation et évolue, à terme, vers un G-13, afin qu'une coopération plus étroite puisse trouver son essor entre les grands pays émergents et les plus industrialisés. À cet égard, le processus de dialogue lancé par l'Allemagne à Heiligendamm, qui portera notamment sur l'aide au développement, constituera une étape importante.

Comme on peut le constater, la tâche qui nous attend tous est immense. L'importance de l'enjeu que constitue la promotion d'un ordre international plus juste et plus solidaire justifie un haut degré d'ambition. Le Consensus de Monterrey conserve toute sa pertinence. À nous de faire en sorte que la Conférence de Doha donne une impulsion à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés collectivement et qui demeurent d'actualité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Loh Seng Kok, membre du Parlement malaisien.

M. Loh (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à vous remercier, Monsieur, d'avoir convoqué cette séance. Je veux aussi remercier les Représentants permanents de l'Égypte et de la Norvège pour leur excellent travail en tant que facilitateurs de ce processus, ainsi que le Secrétaire général pour ses rapports. À ce stade, je m'associe également à la déclaration prononcée par la représentante du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Ce Dialogue est pour nous une occasion précieuse, non seulement de dresser un bilan de la situation actuelle en ce qui concerne le financement du développement, mais aussi de trouver des moyens de remobiliser les énergies alors qu'approche la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui se tiendra à Doha l'an prochain. À ce propos, le thème de ce Dialogue de haut niveau – « Le Consensus de Monterrey : bilan de mise en œuvre et travaux à prévoir » – est à la fois opportun et approprié.

Le rapport du Secrétaire général indique clairement que les progrès sont lents dans la plupart des domaines, sinon tous, du Consensus de Monterrey.

Mais les progrès sont particulièrement lents dans le secteur qui est sans doute le plus important de tous, l'aide publique au développement (APD).

La valeur de chaque civilisation se mesure à l'aune du traitement qu'elle réserve à ses membres les plus faibles et les plus vulnérables. Dans le contexte actuel, nous devons être évalués en fonction des actions que nous menons pour aider les pays les plus pauvres. En pratique, cela signifie le niveau d'assistance financière accordé. D'après ce critère de mesure, nous ne remplissons pas les conditions d'un comportement civilisé, notamment si l'on compare les ressources dont nous disposons et celles qui seraient nécessaires pour sortir les pauvres de leur détresse.

S'il faut néanmoins se réjouir de petites victoires, nous devrions nous féliciter du fait que le niveau de l'APD a été porté à 0,33 % en 2005, soit un montant de 106,5 milliards de dollars, contre 0,2 % en 2002. Malheureusement, nous savons maintenant qu'une grande partie de cette augmentation était due à l'allègement de la dette, à l'assistance technique et aux secours d'urgence. Plus décevant encore, le niveau de l'APD a chuté à 0,3 % l'année dernière.

Il faut mettre en perspective toute la question du montant global de l'APD. J'aimerais donc mettre en parallèle le chiffre de 106,5 milliards de dollars, montant de l'APD en 2005, avec d'autres chiffres qui offrent une base de comparaison. Premièrement, le Projet Objectifs du Millénaire estime qu'il faut au moins 150 milliards de dollars par an pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En l'état actuel des choses, il y a peu de chance que les OMD soient réalisés, en partie en raison du manque de financement. Deuxièmement, en 2005, les flux financiers nets du monde en développement en direction du monde développé se sont élevés à 533 milliards de dollars. Troisièmement, la même année, le total des dépenses militaires mondiales a été de 1,118 billion de dollars, soit 2,5 % du produit intérieur brut mondial – ou 173 dollars par habitant de la planète. Les États-Unis à eux seuls étaient responsables de 48 % des dépenses militaires.

Plus important encore, il ne faut pas limiter les débats à la seule APD. Il importe de rappeler que le Consensus de Monterrey englobait six domaines en tout, comprenant toutes les questions relatives au financement et à ses rapports avec le développement. La Malaisie pense que la Conférence d'examen de 2008 devra évaluer en profondeur et recommander des

mesures liées aux questions suivantes. Premièrement, nous devons comprendre les raisons pour lesquelles les objectifs du Consensus de Monterrey, notamment en matière d'APD, n'ont pas été atteints. Nous pensons que la création d'un mécanisme de suivi des niveaux d'APD fournis par le monde développé donnera un nouvel élan à ces efforts. Nous notons que cette question a déjà été soulevée par le Groupe des 77 et qu'elle n'a pas pu réunir un consensus. Toutefois, vu l'urgence de la situation, de plus amples discussions sur cette question nous semblent justifiées. Il faut, pour l'essentiel, que l'ONU se saisisse de ces questions, qui sont actuellement examinées au sein du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), peut-être dans le cadre de l'Examen ministériel annuel ou du Forum pour la coopération en matière de développement du Conseil économique et social.

Deuxièmement, il faut réfléchir aux liens de plus en plus complexes entre le financement et différents aspects récents ou nouveaux du développement doivent faire l'objet d'un examen. Par exemple, s'il est vrai que les changements climatiques figureront parmi les principaux facteurs ayant une incidence sur les efforts de développement à l'avenir, il est essentiel que la Conférence d'examen accorde son attention à quelques-uns des problèmes clés liés à ce thème. Il serait utile de débattre de l'aide internationale qui pourrait être apportée non seulement dans le domaine de l'adaptation, mais aussi dans celui de la reconstruction et de la remise en état.

Enfin, en ce qui concerne les sources nouvelles et novatrices de financement pour le développement, il faut évaluer différentes initiatives qui ont été lancées au cours des dernières années et, sur cette base, en lancer de nouvelles.

Cela étant dit, il est essentiel de noter que, compte tenu des richesses qu'il possède, c'est au monde développé qu'il incombe de renforcer les efforts internationaux pour le financement du développement. Ce fardeau ne doit pas être transféré à ce que l'on appelle les nations donatrices émergentes, ce qui est un soi un terme flou et ambigu. Dans ce contexte, nous pensons que si ce terme doit être employé, il faut en limiter le sens aux pays de l'OCDE non membres du CAD.

Cela dit, la Malaisie n'a jamais éludé et n'éludera jamais ses responsabilités pour ce qui est d'aider

d'autres pays en développement. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, notre Programme malaisien de coopération technique est un vecteur de partage de notre expérience en matière de développement, notamment dans les domaines où nous disposons d'atouts particuliers et de beaucoup d'expérience. À ce jour, 137 pays ont bénéficié de l'aide du Programme, contre 46 en 1991. Ceci illustre l'accroissement de la demande émanant des pays destinataires du Programme, ainsi que la volonté accrue qu'a la Malaisie de prêter main-forte.

M. Romero-Martinez (Honduras), Vice-Président, assume la présidence.

Pour terminer, je voudrais affirmer le plein appui de la Malaisie aux objectifs du Consensus de Monterrey. Nous nous engageons par conséquent à collaborer avec le Président de l'Assemblée générale ainsi qu'avec d'autres délégations pour garantir le succès de la Conférence d'examen. Par succès, nous entendons un progrès décisif vers la mise en place d'une structure financière internationale qui œuvre en faveur des aspirations au développement des plus pauvres, plutôt que de les contrer.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Santosh Bagrobia, député, représentant l'Inde.

M. Bagrobia (Inde) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de l'occasion qui nous est donnée de participer au présent Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Cet événement est particulièrement opportun à la lumière de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui doit avoir lieu à Doha en 2008.

La mise en œuvre effective des engagements souscrits à Monterrey reste le maillon le plus faible, car les engagements ne se transforment pas en actions concrètes. Cela vaut particulièrement pour ce qui est de s'attaquer aux problèmes systémiques, condition du progrès dans tous les autres domaines du Consensus de Monterrey. Pour que de vrais progrès se fassent jour, il faut une réforme fondamentale et globale de l'architecture financière et monétaire internationale, qui corrige son déficit de démocratie en renforçant le poids et la participation des pays en développement dans la prise de décisions et l'élaboration de normes. Ce n'est qu'alors que nous pourrions assurer la mise en place d'un environnement plus propice au règlement

des problèmes liés au financement du développement. Même si quelques pas ont été faits, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

Assurer des flux de ressources financières accrus et prévisibles en direction des pays en développement, pour les aider à mettre en œuvre leurs programmes de développement, est au cœur du Consensus de Monterrey. Malheureusement, seuls des progrès limités ont été réalisés vers la réalisation de cet objectif de base. Il est clairement reconnu qu'il existe un énorme fossé entre les ressources requises par les pays en développement pour atteindre les objectifs convenus au plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et les flux de ressources prévus. Plus grave encore, les flux réels sont bien en deçà des montants promis.

L'aide publique au développement (APD) constitue un cas d'espèce. S'il y a eu une augmentation des flux privés en direction de certains pays en développement, l'on ne saurait trop insister sur l'importance et la nécessité de l'APD. Les flux provenant du secteur privé ne bénéficient pas aux actions dans le domaine social ni aux projets d'infrastructure, et ils ne sauraient se substituer à l'APD ni aux investissements du secteur public. L'effet des flux privés sur la création d'emplois, laquelle est reconnue comme étant un élément indispensable à la mobilisation des ressources nationales, a également été marginal dans de nombreux cas.

Le Consensus de Monterrey reconnaît de manière explicite le rôle de l'État et des investissements publics dans le développement socioéconomique. C'est pourquoi la baisse survenue dans l'APD l'année dernière et les projections de tendances négatives pour les flux futurs nous préoccupent gravement. On estime que l'APD va décroître en 2007 et ne dépassera pas 0,36 % d'ici à 2010. Nous pensons qu'il est nécessaire de mettre en place un mécanisme plus efficace et plus solide afin d'assurer le suivi des flux d'APD et la réalisation du huitième objectif du Millénaire pour le développement.

Le flux croissant et continu de ressources financières des pays en développement vers les pays développés est un autre motif de préoccupation que nous n'avons pas été capables d'aborder de façon collective. En outre, le fait de considérer l'allégement de la dette comme faisant partie de l'aide même lorsqu'il ne permet pas de dégager des ressources pour le développement en raison des arriérés de paiement est

un autre défaut du système actuel. Nous espérons que le Forum pour la coopération en matière de développement d'un Conseil économique et social renforcé assumera la responsabilité principale de l'examen de ces questions importantes, en procédant notamment à un examen périodique des politiques des institutions de Bretton Woods.

Le renforcement du commerce est une composante essentielle de la durabilité du développement. Les pays en développement font encore face à des restrictions importantes pour ce qui est de l'accès au marché. Nous réitérons la nécessité de faire des progrès rapides et importants dans le Cycle de négociations commerciales de Doha en reconnaissant la primauté de la dimension du développement. Il est illogique de lier les intérêts des cultivateurs qui pratiquent l'agriculture de subsistance dans les pays en développement aux pratiques agricoles subventionnées de nombreux pays développés qui ont un effet de distorsion des échanges, ou de les lier à la question de l'accès aux marchés non agricoles.

Les principes fondamentaux d'une réciprocité qui ne soit pas totale et d'un traitement spécial et différencié restent des impératifs catégoriques. J'ai le plaisir de réaffirmer ici que, grâce à leur mise en pratique, d'ici la fin de 2007, les importations des pays les moins avancés vers l'Inde ne se verront imposer aucun tarif douanier.

Les réformes de l'architecture financière internationale devraient englober le financement du commerce afin que les organismes de crédit à l'exportation et les banques de développement multilatérales agissent de façon à contrer les cycles. Nous devons également stimuler des sources de financement nouvelles et novatrices, et veiller à ce qu'elles n'affaiblissent pas la détermination des pays développés d'atteindre leurs objectifs d'APD et à ce qu'elles n'éliminent pas d'autres formes de financement.

Malgré les progrès réalisés par quelques pays, la question de la dette extérieure continue de poser des défis majeurs aux pays en développement, en particulier les pays à faible revenu et les pays les moins avancés. Les espoirs placés dans le dégagement de ressources supplémentaires pour le développement grâce à l'annulation de la dette ont été réalisés mais de façon marginale seulement, car de nombreux pays ont des arriérés de paiement. Le rythme des initiatives d'allégement de la dette a été également très lent, et

l'effet des politiques d'ajustement structurel entravées par l'endettement n'a pas été surmonté.

En outre, les mesures d'allègement de la dette n'ont pas traité les problèmes sous-jacents de façon globale, notamment la nécessité de créer une plus grande marge d'action en faveur d'une croissance économique non exclusive, d'instaurer de meilleurs termes de l'échange et d'améliorer l'accès aux marchés et aux flux d'investissements. Nous pensons qu'il faut prendre d'urgence de nouvelles mesures de restructuration de la dette et mettre en place de nouveaux mécanismes, comme par exemple une commission internationale de la dette supervisée par l'ONU par l'entremise du Conseil économique et social, afin de traiter de la question de la dette extérieure des pays en développement.

J'aimerais pour conclure réitérer l'importance de la mise en œuvre effective du Consensus de Monterrey. Nous espérons que la Conférence d'examen de 2008 portera principalement sur le renforcement de la mise en œuvre et du suivi.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. Jean-Marie Ehouzou, chef de la délégation béninoise, qui va prendre la parole au nom du Groupe des États d'Afrique.

M. Ehouzou (Bénin) : La Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey en mars 2002 a abouti à l'adoption du Consensus de Monterrey qui a lancé un appel pour la mobilisation des ressources pour financer et soutenir la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus, dont les objectifs du Millénaire pour le développement, et l'instauration des conditions requises pour soutenir et attirer l'investissement étranger, aboutir à une plus grande libéralisation du commerce, à un allègement du fardeau de la dette et à une bonne gouvernance à tous les niveaux.

Le Consensus de Monterrey a identifié des actions à entreprendre pour la mobilisation des ressources financières aussi bien au niveau national qu'international; l'utilisation du commerce international comme moteur de développement; le renforcement de la coopération financière et technique pour le développement; la réduction de la dette extérieure; le règlement des problèmes systémiques qui existent dans l'architecture financière et économique internationale par le renforcement de la cohérence des

systèmes monétaires, financiers et commerciaux d'appui au développement; et la promotion d'une représentation équitable des pays en développement au sein des processus de décision internationaux.

Le Groupe africain se réjouit du fait que nous nous rencontrons à un haut niveau, en plénière de l'Assemblée générale, pour la troisième fois en cinq ans, pour discuter du financement du développement. Nos discussions arrivent bien à propos au moment où nous nous préparons pour la revue internationale de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey qui aura lieu à Doha (Qatar) en 2008. Comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, l'Afrique a reconnu la nécessité pour elle d'assumer la responsabilité première dans la recherche de solutions aux défis qui sont les siens dans le domaine de son développement. Elle a pris des mesures concrètes en adoptant le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) comme cadre principal pour l'édification d'un développement durable. Il faut donner corps, consistance et substance au NEPAD. Il y a cependant lieu de souligner que l'adoption de politiques nationales saines en Afrique doit pouvoir bénéficier d'un soutien adéquat de la part de la communauté internationale.

Les pays africains estiment que la façon traditionnelle d'agir n'a pas été, jusque là, en mesure de les aider à faire face à tous leurs besoins et à répondre à leurs priorités en matière de commerce et de développement. Des mesures urgentes devraient donc être prises pour combler ces lacunes, financièrement et à travers le développement et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines. Dans le cas des pays émergeant de conflit, confrontés à des faiblesses structurelles de capacité absorptive, la priorité devrait être accordée au renforcement de leurs capacités.

Il est important de s'assurer que les flux d'aide à destination des pays africains sont suffisants, stables, prévisibles et capables de stimuler le financement de programmes d'investissement, particulièrement dans le domaine des infrastructures. En outre, la fourniture de l'aide devrait passer par des mécanismes flexibles et adaptables à la situation spécifique de chaque pays. Nous pensons par ailleurs que l'efficacité pourrait s'accroître si les programmes d'aide s'alignaient sur les priorités de développement des pays récipiendaires et les politiques et procédures des partenaires de développement harmonisées; toutes choses qui aideraient à réduire les coûts des transactions et à donner un « plus » d'efficacité à l'aide internationale.

Les pays développés devraient donc tenir leurs promesses, et ceux d'entre eux qui ne l'ont pas encore fait devraient, pour rester crédibles, atteindre l'engagement de longue date consistant à consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement, dont 0,15 % à 0,20 % en faveur des pays les moins avancés.

Pour leur part, les pays en développement bénéficiaires de l'aide doivent poursuivre leurs efforts en vue d'instaurer un cadre institutionnel qui soit efficace, juste et stable afin de renforcer chez eux l'état de droit, de promouvoir tous les droits de l'homme internationalement reconnus et la bonne gouvernance, et de favoriser le bon fonctionnement des pouvoirs publics, transparents et responsables devant leurs populations et permettre aux plus pauvres, notamment par la promotion de l'insertion sociale, de participer davantage à la gestion des affaires publiques.

L'Afrique a besoin d'un vrai partenariat pour surmonter ses nombreux défis et problèmes. Entre autres mesures, le continent a besoin de l'accès aux marchés internationaux pour ses produits et des investissements qui génèrent des ressources afin de lui permettre d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Pour faire bénéficier l'Afrique de la mondialisation et pour que le commerce serve effectivement de moteur pour la croissance économique, il est important et urgent que la communauté internationale œuvre pour l'établissement d'un système commercial multilatéral universel bien réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable. À cet égard, les négociations commerciales du Cycle de Doha doivent aboutir à des conclusions qui facilitent le développement et permettent la suppression – notamment des barrières commerciales – des subventions déloyales accordées par les pays développés à leurs producteurs surtout dans le domaine de l'agriculture.

Par ailleurs, les efforts de pays africains pour restructurer, diversifier et renforcer la compétitivité des secteurs des produits de base, y compris par la transformation à l'échelle locale, devraient être soutenus, en particulier par le renforcement de l'accès aux marchés sur une base sûre et prévisible, une assistance technique et financière adéquate et le renforcement de capacités institutionnelles.

En ce qui concerne le règlement de l'épineuse question de la dette, les pays africains demandent avec

beaucoup d'insistance, et l'ont répété à plusieurs reprises, une annulation de 100 % de leurs dettes et l'adoption d'un cadre négocié qui devra atténuer les risques et empêcher le renouvellement de graves crises fiscales et financières dues à un lourd endettement.

Finalement, les pays africains sont préoccupés par le fait que les discussions relatives à l'amélioration de la gouvernance et la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux ainsi qu'à l'accroissement de la participation des pays en développement aux dialogues et processus de prise de décisions internationaux, notamment au sein de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, n'aient, jusque-là, produit aucun résultat concret. Nous espérons vraiment être entendus car les appels lancés hier par ces deux institutions nous sont allés droit au cœur.

Le Groupe africain saisit à nouveau la présente occasion pour rappeler à toutes les parties, la nécessité de respecter les engagements pris, et ce, dans un esprit de partenariat, de responsabilité et d'interdépendance réciproque.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au chef de la délégation du Canada, S. E. M. John McNee.

M. McNee (Canada) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom des délégations de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Canada, et de faire part du soutien de ces trois pays au dialogue en cours sur le financement du développement. J'aimerais également préciser que l'Australie est en période électorale, et que le pays est actuellement dirigé par un Gouvernement intérimaire. Le présent débat sera pour nous tous une précieuse occasion de voir comment les pays peuvent faire appel à toutes les sources de financement possibles afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et leurs propres objectifs en ce domaine.

Les récentes initiatives prises par de nombreux États Membres, y compris le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont galvanisé les efforts de la communauté internationale vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La route à parcourir est longue et semée d'embûches, et seul un partenariat entre tous les acteurs permettra à la communauté internationale de réussir. Nous sommes résolus à seconder cet effort, et nous réitérons notre

soutien à la Déclaration du Millénaire et à ses objectifs.

Il y a cinq ans, la communauté internationale, rassemblée à Monterrey, au Mexique, a convenu d'un ensemble de principes destinés à faciliter les efforts des pays en faveur du développement. Ces principes, inscrits dans le Consensus de Monterrey, reconnaissent explicitement que, à elle seule, l'aide ne suffit pas à répondre aux objectifs convenus internationalement dans le domaine du développement. Pour progresser vers ces objectifs, il faut adopter une approche intégrée qui mobilise toutes les sources de financement possibles, y compris la libéralisation du commerce, l'aide publique au développement (APD), l'allègement de la dette, les investissements étrangers directs, les envois de fonds et le financement national.

Depuis la Conférence de Monterrey, nous participons aussi à d'autres initiatives complémentaires qui visent à trouver des moyens de rendre plus cohérente l'efficacité globale de l'aide, notamment dans le cadre de notre soutien à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. Nous espérons que les tables rondes auxquelles participeront les intervenants demain donneront lieu à une discussion franche et entière sur ces questions et d'autres.

Nous devons nous rappeler qu'un environnement national favorable est indispensable au financement du développement. Un tel environnement devrait permettre d'attirer, de retenir et d'utiliser à bon escient toutes les sources de financement, y compris les taxes, l'investissement, le commerce, l'APD et les envois de fonds. En outre, la bonne gouvernance et des efforts tangibles de lutte contre la corruption doivent faire partie de l'équation si on veut que les maigres ressources financières soient utilisées de manière efficace et appropriée pour combattre la faim, la pauvreté et la maladie.

La libéralisation du commerce est un important moteur du développement. Il est impératif, à nos yeux, que le Programme de Doha pour le développement fasse l'objet d'un accord ambitieux, équilibré et exhaustif, un accord qui améliorera sensiblement le commerce mondial, surtout parmi et entre les pays développés et en développement, et qui renforcera les règles du commerce multilatéral. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande demeurent résolument attachés à la dimension développement du Programme de Doha; nous facilitons la libéralisation

progressive du commerce, aidons les pays en développement à mieux s'intégrer au système commercial multilatéral, et apportons aux pays les plus pauvres un soutien leur permettant de bénéficier des immenses possibilités offertes par la mondialisation. Nous continuons également à appuyer un traitement spécial et différentiel pour les pays en développement, et nous accordons une grande importance au rôle que jouent l'assistance technique liée au commerce et le renforcement des capacités pour répondre aux besoins des pays en développement.

Dans le passé, un fardeau de la dette insoutenable a empêché les pays de consacrer suffisamment de ressources à leurs objectifs de développement. Les efforts de la communauté internationale, y compris des institutions financières, ont aidé les pays les plus endettés à se libérer de ce fardeau. Nous devons travailler ensemble pour faire en sorte que les pays ayant bénéficié d'un allègement de la dette puissent éviter de retomber dans le piège d'un endettement ingérable. Il importe également que les cadres d'octroi de prêts des institutions financières soient solides et que la capacité des pays en développement en matière budgétaire et de gestion de la dette continue de s'améliorer. L'échange transparent d'informations entre créanciers ainsi qu'une meilleure coordination fondée sur les mécanismes existants sont aussi des mesures importantes si l'on veut assurer la gestion viable à long terme de la dette, de même que la stabilité économique et financière.

(l'orateur poursuit en français)

Depuis Monterrey, les pays en développement et les donateurs conjuguent aussi leurs efforts, dans un esprit de partenariat, pour améliorer la cohérence et l'efficacité de l'aide au développement, afin de mieux soutenir les initiatives nationales de lutte contre la pauvreté. Ces efforts reposent sur les principes et engagements enchâssés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Le troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui se tiendra à Accra l'an prochain, peu avant la rencontre de Doha, sera une bonne occasion de dresser le bilan des progrès accomplis, de remédier à certains problèmes non résolus, ainsi que d'enrichir le cadre établi à Paris et d'en faire une référence pour améliorer l'efficacité de l'aide au développement.

Le Consensus de Monterrey demeure, pour la promotion de la coopération au développement et de la réduction de la pauvreté, un cadre solide et

internationalement accepté. Nous ne voyons pas la nécessité de revoir ces principes qui nous servent si bien. Lorsqu'elle se réunira à Doha au deuxième semestre de 2008, la communauté internationale devrait en profiter pour partager les pratiques exemplaires et les leçons apprises, cerner les problèmes qui ont émergé et discuter des moyens de les régler.

Si nous voulons que la rencontre de 2008 à Doha soit un succès, nous devons encourager tous les intervenants, y compris les organisations de la société civile et le secteur privé, à participer tant au processus préparatoire qu'à la Conférence d'examen elle-même. En conclusion, les défis du développement sont colossaux, et nous devons donc unir nos efforts pour que la rencontre de Doha donne des résultats tangibles.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Eduardo Gálvez, chef de la délégation du Chili, qui s'exprimera au nom du Groupe de Rio.

M. Gálvez (Chili) (*parle en espagnol*) : À leur dix-neuvième sommet tenu au Guyana les 2 et 3 mars 2007, les chefs d'État et de gouvernement du Groupe de Rio – dont les membres sont l'Argentine, le Belize, la Bolivie, le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, le Chili, la République dominicaine, le Guyana, l'Équateur, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay et la République bolivarienne du Venezuela – ont réaffirmé leur volonté de continuer à promouvoir la mise en œuvre coordonnée de l'ensemble des mesures approuvées par le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, y compris la mise au point de sources nouvelles et novatrices de financement, en tenant compte du processus d'examen qui se déroulera à Doha (Qatar) en 2008. À cette fin, ils ont décidé de créer un groupe de travail pour définir la position que le Groupe de Rio défendra à cette Conférence. Sur la base de ce mandat, il a été décidé que le Chili coordonnerait ce groupe de travail, et c'est en cette qualité que je prends la parole devant l'Assemblée générale.

Nous nous félicitons de l'organisation de ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, qui revêt la plus grande importance pour les pays du Groupe de Rio, qui ont déjà eu l'occasion de se réunir en tant que groupe de travail en septembre à Santiago et au Siège de l'ONU à New York vendredi dernier. Ces réunions ont été l'occasion

pour les experts et les responsables des pays membres du Groupe de Rio de réfléchir aux problèmes nationaux, internationaux et systémiques de tous les éléments du Consensus de Monterrey, dans le but d'apporter des contributions aux travaux qui doivent être entrepris par la communauté internationale pour garantir le succès de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

En tant que première contribution, notre Groupe présente à l'Assemblée générale la déclaration suivante qui expose la position du Groupe de Rio.

Premièrement, le Groupe de Rio remercie le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement dans le cadre de la préparation de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui se tiendra à Doha dans le courant du deuxième semestre 2008.

Deuxièmement, le Groupe espère que les débats, tant en plénière que dans les six tables rondes qui se tiendront dans le cadre de ce Dialogue, apporteront des contributions précieuses qui serviront de référence pour poursuivre les préparatifs de la Conférence de Doha.

Troisièmement, le Groupe de Rio estime que le processus de préparation de la Conférence de Doha 2008 doit être ouvert à la participation de toutes les parties prenantes directement ou indirectement concernées par le financement du développement, entre autres, les États, les institutions financières internationales, les organes pertinents du système des Nations Unies, et d'autres organismes internationaux, régionaux et sous-régionaux, ainsi que la société civile et le secteur privé.

Quatrièmement, le Groupe estime que les éléments du Consensus de Monterrey qui concernent le financement du développement tant aux plans national et international que systémique devront être abordés dans le cadre du processus de préparation, et que l'on devrait pouvoir y inclure de nouvelles questions importantes. De même, le Groupe souligne que la Conférence internationale d'examen devrait évaluer les progrès réalisés, réaffirmer les objectifs fixés et les engagements pris, mettre en commun les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience, et définir les obstacles et les difficultés rencontrés, ainsi

que les mesures et les initiatives qui permettront de les surmonter, comme le prévoit la résolution 61/191 à son paragraphe 3. Le Groupe espère que le débat sur les modalités de la Conférence et sur d'autres aspects de fond pourra commencer dès que possible, afin de permettre aux différentes parties prenantes de se préparer comme il se doit.

Cinquièmement, le Groupe de Rio reconnaît que chaque pays a la responsabilité de son propre développement économique et social. À cet égard, les membres du Groupe ont pris des mesures, adopté des politiques et mis en œuvre des plans nationaux de développement visant à mobiliser des ressources nationales et mettant l'accent sur la croissance.

Sixièmement, le Groupe reconnaît aussi que les initiatives nationales pour le développement doivent être complétées par des programmes, mesures et politiques d'appui multilatéraux, ayant pour but d'élargir les possibilités de développement de nos pays et de renforcer la coopération internationale.

Septièmement, le Groupe de Rio souligne en outre l'importance de continuer à appuyer les pays à revenu intermédiaire, y compris les pays en développement sans littoral, dans leur lutte contre la pauvreté, et invite la communauté internationale à envisager de nouveaux critères plus efficaces pour aider les pays à revenu intermédiaire et pour la mise en œuvre de mécanismes nouveaux et innovants pour leur apporter une coopération plus ciblée et nécessaire pour éliminer la pression et consolider les progrès accomplis à ce jour.

Huitièmement, le Groupe exhorte la Conférence de Doha 2008 non seulement à réaffirmer l'attachement à la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, mais aussi à examiner les progrès enregistrés depuis 2002. Il s'agit, entre autres, du lancement d'initiatives spécifiques réussies relatives aux mécanismes innovants de financement adoptés dans la région, qui sont destinés à compléter, et non à remplacer, l'aide publique au développement.

Neuvièmement, soulignant que « l'esprit de Monterrey » illustre la volonté de la communauté internationale de trouver un terrain d'entente pour progresser en direction d'un développement bénéfique à tous, le Groupe insiste pour que toutes les autres réunions de haut niveau et initiatives internationales ayant trait au développement et à la lutte contre la pauvreté se tiennent en coordination avec les préparatifs de la Conférence de Doha.

Dixièmement, le Groupe de Rio confirme son attachement à un meilleur suivi de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et attire l'attention sur la nécessité d'utiliser tous les mécanismes institutionnels pour procéder à un suivi efficace de la Conférence internationale sur le financement du développement. Le Groupe réaffirme son intérêt pour un suivi renforcé et est souple quant à l'examen de l'efficacité des mécanismes de suivi existants et la formulation de propositions concrètes susceptibles de contribuer à cet objectif. Le Groupe considère que les dialogues de haut niveau de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, le Forum pour la coopération en matière de développement nouvellement créé et l'Examen ministériel annuel du Conseil économique et social ainsi que les activités du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale doivent non seulement servir aux activités de suivi mais aussi favoriser la création d'associations et le renforcement de la coopération internationale de manière à garantir la mobilisation de ressources aux niveaux national et international. Une utilisation judicieuse de ces ressources doit contribuer à un développement qui bénéficie à toutes les composantes de la société.

Onzièmement, le Groupe de Rio réaffirme qu'il est important de mettre davantage l'accent sur la problématique hommes-femmes dans le suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement et du Consensus de Monterrey Consensus.

Enfin, douzièmement, le Groupe promet son appui et sa coopération aux deux facilitateurs chargés par le Président de l'Assemblée générale de s'occuper de toutes les questions liées au suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement, l'Ambassadeur de l'Égypte Maged Abdelaziz, et l'Ambassadeur de la Norvège Johan Løvald.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au chef de la délégation des États-Unis d'Amérique, S. E. M. Alejandro Wolff.

M. Wolff (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un très grand plaisir que de représenter aujourd'hui les États-Unis à cette importante réunion. Lors de la Conférence internationale sur le financement du développement de mars 2002, le Président Bush avait clairement exprimé la volonté des États-Unis d'offrir de l'espoir et des perspectives d'avenir aux plus pauvres de la planète. Il avait lancé un appel en faveur d'un nouveau pacte pour

le développement qui soit assorti de responsabilités accrues pour les pays riches comme pour les pays pauvres. Il s'était également engagé à augmenter de 50 % en trois ans l'aide de base au développement. À l'heure du bilan du Consensus de Monterrey, il convient de se demander si ce pacte a bien été respecté. Quelles améliorations pouvons-nous apporter à notre action commune pour attirer encore plus de pays en développement dans la déferlante mondiale porteuse de croissance économique, de démocratie et de progrès social?

Avec le recul, un point essentiel se fait jour : la force des idées contenues dans le document consensuel a soulevé une vague de réformes et d'initiatives nationales et internationales visant à mobiliser toutes les ressources et sources de financement possibles en faveur du développement. Aujourd'hui, de grands projets sont en chantier dans tous les domaines couverts par le Consensus de Monterrey. J'en citerai un petit nombre seulement.

Premièrement, depuis 2002, des dizaines de pays en développement de tout niveau de revenu ont entrepris des réformes draconiennes pour stabiliser leur économie, libéraliser leur régime commercial et améliorer leur climat des affaires, débloquent ainsi d'importantes sources de financement privées en faveur du développement.

Deuxièmement, les donateurs ont entre-temps accru de manière significative le volume de l'aide au développement, qui est passé de 58 milliards de dollars en 2002 à 104 milliards de dollars en 2006. Sous la houlette du Président Bush, les États-Unis ont, depuis 2002, plus que doublé le montant de leur aide, qui s'est élevée à 23,5 milliards de dollars en 2006, soit bien au-delà de ce qui avait été promis.

Troisièmement, comme cela leur a été demandé dans le Consensus de Monterrey, les donateurs s'efforcent ensemble d'accroître l'efficacité de l'aide dans le cadre du processus prévu dans la Déclaration de Paris.

Quatrièmement, le Conseil économique et social a institué deux nouveaux cadres de discussion : l'Examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement.

Enfin, depuis Monterrey, un coup d'accélérateur a été donné à l'allègement de la dette. Grâce à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), près de 42 milliards de dollars de dettes ont

été annulés. Ce montant vient s'ajouter aux quelque 45 milliards de dollars effacés au titre des mesures unilatérales d'allègement de la dette prises à l'égard de 31 pays dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

Cinq ans et demi se sont écoulés depuis 2002. Il est manifeste que cette vague de réformes, d'initiatives et de mobilisation des ressources a eu des effets considérables. D'une façon générale, le monde est dans la bonne voie pour réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2015, conformément à l'objectif fixé. De nombreux pays en développement ont amélioré de façon notable leur gestion macroéconomique, tandis que la libéralisation des échanges est en train de porter ses fruits, comme en témoigne la croissance continue des échanges de marchandises. Les exportations en provenance de l'Afrique subsaharienne ont affiché une augmentation de 23 % en 2006, qui est donc bien supérieure aux 16 % enregistrés à l'échelle mondiale. De même, depuis Monterrey, les mouvements de capitaux privés à destination des pays en développement se sont fortement accélérés, s'élevant à 571 milliards de dollars en 2006. Dans les pays à faible revenu, la croissance annuelle par habitant s'est située à 4 % en moyenne au cours des cinq premières années du nouveau millénaire, avant de frôler la barre des 6 % en 2006.

Malgré ces succès, la tâche est loin d'être terminée. Certains des pays les plus pauvres du monde demeurent à la traîne et risquent de ne pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement fixés à l'échelle internationale. Beaucoup de pays ont trop peu fait pour encourager la mobilisation des ressources intérieures ou pour attirer les capitaux privés. Enfin, il ne fait aucun doute que les bailleurs de fonds doivent faire davantage pour rendre l'aide plus efficace.

Un grand nombre des participants à ce dialogue ont parlé de « l'esprit de Monterrey » ainsi que de notre volonté et détermination collectives, qui ont permis le dénouement favorable de la Conférence internationale sur le financement du développement. L'une des tâches essentielles que nous devons accomplir ensemble consiste à trouver un moyen de raviver cet esprit pour que la Conférence d'examen de Doha ait les plus grandes chances d'être couronnée de succès.

Je terminerai en faisant quelques suggestions sur la manière dont nous pourrions y parvenir ensemble. Premièrement, nous devrions appliquer la stratégie

employée à Monterrey, où l'exercice avait consisté à chercher des solutions efficaces aux problèmes concrets de la planète en s'appuyant largement sur les conseils des experts. Il conviendrait, dans un premier temps, que le Secrétariat fournisse des renseignements plus détaillés sur les mouvements de capitaux privés et publics en provenance et à destination des pays en développement, qui se chiffrent en centaines de milliards de dollars, ainsi que sur leurs politiques nationales.

Deuxièmement, nous devrions nous attacher à progresser dans les domaines qui ont fait l'objet d'un très large consensus dans le Document final de Monterrey adopté en 2002, tout en évitant de nous perdre dans les débats secondaires ou dans les questions sur lesquelles des négociations sont en cours dans d'autres instances.

Troisièmement, nous devrions accorder une attention particulière à la manière dont le système des Nations Unies peut venir en aide aux pays qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas su exploiter les promesses nées à Monterrey.

Enfin, nous devrions nous intéresser de plus près aux difficultés et questions nouvelles qui ont gagné en importance depuis Monterrey, telles que les alliances entre le public et le privé, l'influence du secteur privé et des entreprises ou encore le rôle spécifique de la microfinance dans les pays en développement.

Les États-Unis se réjouissent à l'idée de travailler l'an prochain en collaboration étroite avec leurs partenaires du monde développé et du monde en développement, dans l'esprit de Monterrey.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Directeur général chargé des relations économiques extérieures du Sous-secrétariat au Trésor de la Turquie, S. E. M. Memduh Aslan Akçay.

M. Akçay (Turquie) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée par le représentant du Portugal au nom de l'Union européenne. Cela dit, je voudrais m'étendre sur quelques points relatifs au financement du développement.

Tout le monde le sait, nous sommes à mi-parcours de la date butoir fixée pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et nous nous rapprochons de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée

d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui aura lieu à Doha à la fin de l'année prochaine. La Conférence de Doha nous donnera une bonne occasion de réévaluer les besoins et les actions dans le cadre de notre réponse mondiale aux défis posés par le financement du développement. Je voudrais faire part de certaines de nos expériences et des efforts de mise en œuvre que nous avons déployés pour parvenir à un système économique international équitable, n'excluant personne et visant à réduire la pauvreté grâce à la croissance.

Depuis 2002, il y a eu des progrès tangibles vers la pleine réalisation des engagements prévus par le Consensus de Monterrey, concernant en particulier l'édification de structures de gouvernance nationales favorables aux investissements, la mobilisation des investissements étrangers directs et le règlement des questions liées à la dette extérieure et à l'aide publique au développement. Toutefois, en tant que communauté internationale, nous savons bien qu'il reste encore beaucoup à faire.

L'aide au développement, l'allégement de la dette et le libre-échange sont généralement considérés comme des éléments essentiels du développement. Cependant, comme l'expérience nous l'a enseigné, ne compter que sur l'aide au développement n'apporte pas le développement durable à long terme. À cet égard, à brève échéance, les efforts des pays développés et des pays en développement devraient s'axer sur la réalisation des engagements pris en matière d'aide. Il est fondamental, pour maintenir le moteur du développement en marche, de contribuer concrètement au renforcement des capacités. À plus long terme, il deviendra de plus en plus important de consolider les efforts actuels en vue de l'instauration d'un système économique mondial plus représentatif et de la création d'un régime international du commerce plus accessible. Toutefois, à chacune de ces étapes, nous devrions accorder une attention suffisante à la responsabilité mutuelle et à la transparence.

Nous participons activement aux efforts internationaux visant à éliminer la pauvreté. Nous estimons que l'aide publique au développement (APD) est l'un des outils principaux à l'appui des efforts de développement des pays en développement. À cet égard, l'aide publique au développement fournie par la Turquie, elle-même pays en développement, s'est accrue régulièrement ces dernières années. L'APD que nous avons octroyée s'est élevée à 601 millions de dollars en 2005 et elle se situe actuellement à 750

millions de dollars, soit 0,18 % de notre produit national brut. Il convient de noter que la Turquie est désormais un donateur émergent en Afrique. En outre, nous n'épargnons aucun effort pour contribuer au développement social dans les domaines des droits de l'homme, des questions relatives aux enfants et de la promotion de la condition de la femme.

À l'heure actuelle, l'Agence turque pour la coopération et le développement internationaux mène des centaines de projets dans des pays partenaires, de l'Asie centrale aux Balkans, du Moyen-Orient à l'Afrique, de la région Asie-Pacifique à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Avec 22 bureaux sur le terrain, elle contribue au développement de nombreux pays dans diverses régions. Ces projets ont déjà commencé à avoir un impact positif. À cet effet, un fonds de 15 millions de dollars a été consacré à la mise en œuvre de projets, par l'intermédiaire de l'Agence turque pour la coopération et le développement internationaux, dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

Je voudrais exposer à l'Assemblée les efforts que nous déployons en matière de développement international. Signataires de la Déclaration du Millénaire, du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, nous avons activement mis en œuvre des mesures concrètes en faveur du financement du développement. Dans cet esprit, je me félicite vivement de pouvoir affirmer que la Turquie est désormais un fournisseur international important d'assistance humanitaire et technique. Par exemple, en 2005, nous avons fourni des fonds et une aide en nature s'élevant à plus de 232 millions de dollars à 25 pays répartis sur plusieurs continents. Ce chiffre n'inclut pas l'aide fournie par les organisations non gouvernementales turques.

Les perspectives économiques des pays les moins avancés (PMA) revêtent une importance particulière pour atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international. N'oublions pas qu'on ne pourra prétendre avoir éliminé la pauvreté tant que les conditions de vie des plus de 600 millions de personnes vivant dans les PMA ne se seront pas améliorées. Fiers de cette conviction, nous apprécions et nous soutenons les efforts déployés par les PMA et les partenaires de développement, notamment les organisations internationales.

En témoignage de notre contribution aux efforts mondiaux de développement, en particulier à l'intention des PMA, nous avons accueilli, du 9 au 11 juillet 2007, la Conférence ministérielle annuelle sur les avantages de la mondialisation pour les pays les moins avancés. Lors de cette Conférence, nous nous sommes engagés à verser 5 millions de dollars supplémentaires pour financer des projets de développement régionaux de petite et moyenne taille dans les PMA.

Par ailleurs, pleinement conscients du fait que le commerce international est vital pour le développement des PMA, nous accordons une grande importance au développement de relations commerciales bilatérales avec ces pays. Nous sommes disposés à leur fournir une aide et à coopérer dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'environnement et de la bonne gouvernance. Orienter les investissements turcs vers les PMA constitue un autre aspect de notre politique. En outre, nous encourageons la création de conseils d'entreprises et de chambres de commerce conjoints.

L'Organisation des Nations Unies a été créée pour garantir la paix et la sécurité mondiales. La croissance économique et le développement jouent un rôle important dans la réalisation de ces nobles buts. La Turquie, pays source de paix, de stabilité et de bien-être pour toute sa région et au-delà, est un ardent défenseur des activités de l'ONU dans tous les domaines.

En conclusion, je voudrais saisir cette occasion pour, au nom de mon pays, saluer le Président de l'Assemblée générale, M. Srgjan Kerim, ainsi que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, dont la direction avisée et la sagesse ont heureusement guidé les membres dans l'organisation du présent événement. Cette réunion marque un pas important vers la réalisation de notre objectif ultime, à savoir faire que la pauvreté n'appartienne plus qu'au passé.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Irene Freudenschuss-Reichl, Directrice générale du Département de la coopération pour le développement de l'Autriche.

M^{me} Freudenschuss-Reichl (Autriche) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je voudrais souscrire sincèrement à la déclaration prononcée par le représentant du Portugal, au nom de l'Union européenne.

Depuis la Conférence internationale sur le financement du développement, organisée à Monterrey (Mexique) en 2002, plusieurs événements importants sont survenus. Je voudrais revenir brièvement sur certains de ces événements et soulever quelques questions relatives à la préparation de la Conférence de Doha de 2008.

Premièrement, le Sommet mondial de 2005 a vu l'Union européenne et ses États membres s'engager en faveur d'une augmentation significative de l'aide publique au développement (APD). L'Autriche est fermement résolue à respecter cette augmentation. Je me félicite de pouvoir indiquer que nous avons dépassé largement la cible fixée pour l'année 2006, qui était de porter l'APD à au moins 0,33 % de notre revenu national brut. Les chiffres du Comité d'aide au développement montrent que l'Autriche a atteint un niveau de 0,51 % en 2005 et de 0,48 % en 2006. Nous prévoyons des chiffres similaires pour 2007 et 2008. Dans son programme pour la vingt-troisième législature, le Gouvernement autrichien a, en janvier 2007, réaffirmé avec force sa volonté de parvenir à un niveau d'APD de 0,51 % d'ici à 2010. À l'horizon 2015, l'objectif de l'Union européenne est fixé à 0,7 %.

Afin que nos contribuables continuent d'accepter les fortes hausses nécessaires pour atteindre les cibles fixées par l'Union européenne, il est fondamental que les autres pays donateurs accélèrent leurs efforts de manière comparable et que nous continuions à améliorer l'efficacité de l'aide.

La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, adoptée en 2005, et que l'Autriche soutient vigoureusement, reflète le consensus qui est apparu entre la communauté des donateurs et les pays partenaires sur les moyens à mettre en œuvre pour que l'aide au développement soutienne mieux les projets et les stratégies de développement des pays partenaires, en encourageant, entre autres, l'appui budgétaire direct.

À l'heure où un nombre croissant de donateurs choisit de faire appel à la modalité de l'appui budgétaire direct – et l'Autriche s'engage sur cette voie avec la prudence et la sensibilité qui s'imposent – on voit bien à quel point les budgets nationaux de nombreux pays partenaires sont tributaires d'un financement extérieur. À mon avis, cela réduit la maîtrise nationale, que nous avons tous reconnue comme étant indispensable. Cela m'amène à ma

deuxième remarque, à savoir qu'il convient d'attacher plus d'importance au renforcement des finances publiques des pays partenaires.

Des organisations non gouvernementales importantes ont invité l'Assemblée à s'intéresser de plus près à la manière de rendre la coopération fiscale et budgétaire plus efficace. J'estime qu'il conviendrait d'examiner leurs conseils de manière approfondie.

En troisième lieu, je voudrais dire que depuis Monterrey, les espoirs suscités par le Cycle de développement de Doha restent à concrétiser. Dans le cadre de l'Accord de Cotonou passé entre l'Union européenne et le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'importantes négociations sont sur le point d'aboutir à des accords de partenariat économique. L'Autriche n'a jamais cessé d'appeler à ce que ces accords comprennent un important volet consacré au développement et elle est résolue à les appuyer en tant qu'outils de promotion du développement.

Quatrièmement, depuis Monterrey, le concept de biens publics mondiaux, leur rôle et leurs liens avec les objectifs de développement sont de plus en plus clairement définis. Cette question mériterait d'être étudiée lors de la Conférence de Doha de 2008 sur le financement du développement.

Je voudrais en cinquième lieu aborder le lien entre développement et sécurité, de plus en plus considéré comme essentiel à l'obtention d'acquis durables, qui permettraient de vivre tant à l'abri de la peur qu'à l'abri du besoin. Le Sommet de la réforme, en 2005, a reconnu l'importance de ce lien notamment en établissant la Commission de consolidation de la paix. La communauté internationale dirige d'importants flux financiers vers un grand nombre de pays en développement par le biais de missions complexes et s'inquiète de plus en plus de la vulnérabilité des États ainsi que de la manière de l'éviter. Enrichir notre réflexion sur les moyens d'optimiser les retombées des missions complexes sur le développement, en utilisant tous les outils à notre disposition, que ce soit les procédures de passation des marchés qui stimulent l'économie locale ou d'autres pratiques exemplaires tirées de l'expérience, ne peut être que dans l'intérêt de la communauté internationale et des pays concernés.

Sixièmement, dans tous les domaines de la coopération internationale, on prend conscience de l'importance du sens commun, de la résilience et des

capacités des femmes. Le Consensus de Monterrey ne mentionne pas explicitement l'intégration de la perspective hommes-femmes; mais les moyens de générer les ressources financières et leur utilisation pour le développement, ainsi que les occasions offertes aux femmes de participer aux questions liées au financement du développement – de l'accès au microcrédit à l'élaboration de stratégies nationales de réduction de la pauvreté, en passant par le contrôle des budgets nationaux par les parlements – peuvent avoir une incidence significative sur les résultats obtenus. Voilà peut-être un autre domaine dans lequel Doha peut faire des progrès.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Carlos Jativa, Directeur général de l'Institution pour la coopération internationale de l'Équateur.

M. Jativa (Équateur) (*parle en espagnol*) : La délégation équatorienne voudrait saluer le Président de l'Assemblée générale et s'associer aux déclarations prononcées par les représentants du Pakistan et du Chili.

La délégation équatorienne estime que, bien que de grands progrès aient été accomplis dans la concrétisation du Consensus de Monterrey, d'autres engagements sont loin d'être tenus; il en va de même des objectifs du Millénaire pour le développement. Dans les deux cas, la disponibilité des ressources, leur qualité et leur usage constituent les principaux obstacles, comme il ressort des rapports pertinents du Secrétaire général.

En effet, bien que le montant de l'aide publique au développement (APD) ait enregistré une augmentation à l'échelon mondial et atteint son point culminant en 2005, la part de l'aide publique au développement destinée à la région latino-américaine a diminué. En outre, on continue d'inclure dans le montant de l'aide les dépenses liées à l'aide aux réfugiés et à l'allègement de la dette extérieure, sans compter les dépenses purement bureaucratiques et administratives. L'APD privilégie les situations de conflits et d'après conflit, et répond à des intérêts commerciaux.

Dans ce contexte, les pays à revenu intermédiaire, objets cette année de deux conférences, à Madrid et à San Salvador, ont suscité l'intérêt, confirmant la réalité d'un monde dans lequel nos pays, où 41 % des pauvres vivent avec moins de deux dollars par jour, représentent plus de 47 % de la population mondiale.

Dans le cas de l'Amérique latine, la pauvreté subsiste dans plus de 95 % des pays à revenu intermédiaire.

Cet état de fait explique pourquoi l'Équateur s'est dit préoccupé face à l'application prioritaire de critères macroéconomiques, notamment le produit intérieur brut (PIB) par habitant, qui est devenu un facteur pervers de classement pour l'éligibilité à l'APD. Ces critères ont marginalisé d'autres instruments de mesure, dont les indicateurs du développement humain, et ils ignorent les énormes inégalités qui règnent dans nos pays, principal obstacle à la réalisation du progrès économique équitable.

C'est pourquoi nous encourageons la promotion d'une politique active de coopération en faveur du développement des pays à revenu intermédiaire, qui permette de s'approcher des objectifs fixés dans le cadre du Consensus de Monterrey, ce qui suppose un apport de ressources fraîches, accompagné de politiques mondiales conçues de manière cohérente dans les domaines économique, financier et commercial.

De même, il importe d'abandonner les critères rigides de classement et d'envisager une stratégie de traitement gradué, avec des orientations claires pour les groupes les plus homogènes de pays en développement. Dans le même contexte, la coopération Sud-Sud, triangulaire – qui rendrait possible cette stratégie –, et les efforts de coopération que nos pays déploient dans les mécanismes régionaux d'intégration, acquièrent également toute leur importance.

Après nous être distancés de la vision néolibérale erronée du rôle de l'État et de son démantèlement, nous sommes parvenus, en Équateur, à restaurer la planification comme outil de gestion publique. D'où l'importance que revêt le Plan national de développement, qui constitue un outil dynamique d'harmonisation publique du système de planification, de budgétisation et d'évaluation, et qui vise à la réalisation des 12 objectifs du développement humain, grâce auxquels nous comptons améliorer notre bien-être.

Afin de les atteindre, nous préconisons un équilibre sain entre les politiques, en commençant par le Plan national de développement, avec ses stratégies, mécanismes et indicateurs, soumis au contrôle de la société civile. Dans le domaine des finances, le gouvernement de la révolution citoyenne du Président Rafael Correa a réparti le budget entre les différentes priorités en matière de développement, en particulier

dans les domaines de la santé, de l'éducation et du bien-être social, et entre les institutions publiques, dûment réformées et renforcées.

Il y a moins d'un mois s'est tenue l'élection historique des 130 membres de l'Assemblée nationale constituante, selon un processus transparent et pleinement démocratique. Les Équatoriens ne se proposent pas simplement d'adopter une nouvelle constitution, mais de redéfinir le rôle de l'État et de ses institutions et de jeter les bases d'un véritable système démocratique fondé sur la bonne gouvernance, ce qui aura des conséquences capitales pour la coopération internationale.

Sur cette base, nous défendons l'idée selon laquelle l'orientation de l'aide publique au développement doit s'inspirer de cinq critères – la flexibilité en matière de planification, la prévisibilité des montants et des modalités d'application, conformément à la programmation budgétaire, l'appui à la lutte indispensable contre la pauvreté et les inégalités, l'édification d'un partenariat fondé sur la responsabilité partagée et l'allocation des principales ressources en faveur des priorités du développement et du renforcement des capacités nationales.

Dans le cadre de la réforme indispensable et inévitable des institutions financières internationales, encore embryonnaire et limitée, un groupe de pays sud-américains, dont l'Équateur, a pris l'initiative de créer, d'ici quelques jours, la Banque du Sud, appelée à épauler ses membres dans la réalisation d'un développement à visage humain, en octroyant une aide financière à des conditions justes et équitables, qui privilégiera l'éradication de la pauvreté plutôt que la génération de revenus.

L'Équateur se félicite des formes novatrices de financement du développement et saisit cette occasion pour insister sur l'approche proposée par le Président de l'Équateur de cette tribune le 26 septembre 2007. Il a soumis une proposition complète et originale en vue de contribuer à la réduction des émissions de gaz carbonique et à la préservation de l'environnement dans le cadre du projet Yasuní-ITT, dans une des régions du monde les plus riches en biodiversité. Il a annoncé que l'Équateur serait disposé à faire l'immense sacrifice de renoncer à des investissements annuels d'environ 720 millions de dollars provenant de l'exploitation du pétrole, mais en demandant parallèlement à la communauté internationale, et en particulier aux pays développés, de partager la

responsabilité en accordant une compensation minimale pour les biens environnementaux que nous préservons, qui font précisément partie des biens publics les plus précieux de la planète.

À notre avis, ce serait un exemple extraordinaire d'action collective mondiale. La mise en œuvre du projet non seulement permettra de réduire le réchauffement planétaire pour le bien de tous, mais aussi d'instituer une nouvelle logique économique pour le XXI^e siècle, en vertu de laquelle une compensation est accordée pour la production de valeurs, et non pas uniquement pour la production de marchandises.

Pour terminer, je réaffirme cette proposition qui invite à la réflexion, dans l'esprit de Monterrey, sur les nouvelles modalités de la coopération internationale, sur le sens d'une aide publique au développement complémentaire, coresponsable, solidaire des objectifs de développement humain et conforme au principe d'une aide étrangère adaptée aux priorités nationales définies par les bénéficiaires eux-mêmes, s'appuyant sur l'effet d'entraînement et le pouvoir mobilisateur de l'ONU.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Je donne la parole à S. E. M. Yukio Takasu, chef de la délégation japonaise.

M. Takasu (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Il s'agit d'une question extrêmement importante pour nous tous.

Tout en continuant à financer le développement, il est important de faire le point sur les progrès réalisés grâce aux efforts déployés pour assurer le développement, en particulier la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le dernier rapport sur les OMD montre que des progrès considérables ont été faits en ce qui concerne plusieurs cibles. L'extrême pauvreté, par exemple, diminue en Asie de l'Est et du Sud.

Cependant, au rythme actuel des progrès, il sera difficile pour les pays d'Afrique subsaharienne d'atteindre ne serait-ce qu'un seul des objectifs d'ici 2015. Si nous ne trouvons pas une solution aux difficultés que rencontre l'Afrique, le monde ne connaîtra pas la stabilité ni la prospérité au XXI^e siècle, qui sont les buts ultimes et indispensables du développement.

C'est pourquoi le Japon continuera de donner la priorité absolue au développement de l'Afrique. Nous accueillerons la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA IV) en mai prochain, en collaboration avec l'ONU, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale. Le Japon espère que la CITDA IV permettra de mobiliser davantage les connaissances, les expériences et, surtout, les ressources de la communauté internationale pour le développement de l'Afrique, et ainsi de contribuer aux efforts déployés par les pays africains pour atteindre l'intégralité des OMD.

De nombreux engagements en faveur du financement du développement ont été pris depuis la Conférence de Monterrey de 2002. Ce qui est important à présent, c'est de passer des engagements à l'action. En dépit de graves difficultés financières, le Japon s'efforce de respecter son engagement d'accroître le volume de son aide publique au développement d'un montant global de 10 milliards de dollars entre 2005 et 2009 et de doubler son aide publique au développement à l'Afrique entre 2005 et la fin de cette année. Nous ne ménageons aucun effort pour respecter cet engagement.

Pour atteindre les OMD, le montant des ressources et du financement pour le développement accordés par le secteur public et divers segments du secteur privé est important. Il n'y a aucun doute à ce sujet, mais il est également important que ces ressources soient utilisées de façon efficace aux fins prévues. Les ressources pour le développement doivent tout d'abord être utilisées pour satisfaire les besoins urgents des individus et des communautés en matière de sécurité humaine. Les ressources doivent être également utilisées pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles nécessaires pour que les pays en développement puissent prendre en main leur développement durable. Je n'insisterai jamais assez sur l'importance de renforcer les capacités individuelles et institutionnelles, qui permettront aux pays en développement d'optimiser l'usage des ressources nationales et extérieures dont ils disposent.

Le développement des capacités est l'un des principaux piliers de la politique d'aide du Japon. Compte tenu de notre propre expérience historique, nous pensons que la construction d'un pays et son développement consistent, en dernière analyse, à construire un peuple. Le Japon attache une grande importance au transfert des connaissances et des

compétences nécessaires pour assurer le développement national grâce à la formation professionnelle, aux conseils techniques, à d'autres programmes de coopération technique et aux échanges d'étudiants.

Le Consensus de Monterrey appelle à la promotion du commerce international en tant que moteur du développement, comme de nombreux orateurs l'ont souligné avant moi. Dans cet esprit, le Japon n'impose pas de droits de douane ni de contingentement aux produits des pays les moins avancés; par ailleurs, il a encouragé un programme très intéressant, l'initiative « Un village, un produit », qui a dynamisé les exportations dans de nombreux pays en développement, notamment au Ghana, en Thaïlande et au Malawi, pour n'en citer que quelques-uns.

Les investissements étrangers directs sont un autre moteur fondamental du développement, qui procure des capitaux et des technologies et crée des emplois. Pour aider les pays en développement à créer un climat favorable aux investissements, le Japon adopte une approche à plusieurs niveaux, qui vise à développer les capacités et les infrastructures, ainsi qu'à promouvoir les traités bilatéraux d'investissement et les accords de partenariat économique.

Les synergies entre les différents types de capitaux privés et l'aide publique au développement sont également importantes, et il convient d'encourager les entreprises privées à se lancer dans des activités qui contribuent à pérenniser la croissance économique des pays en développement. Il existe de nombreux exemples qui illustrent bien ce propos.

L'augmentation spectaculaire des échanges et des investissements entre les pays du Sud a des répercussions importantes sur le financement du développement. Depuis longtemps, le Japon défend et applique le principe des projets de coopération dits « Sud-Sud », parce que nous pensons que ce type de partenariat accroît le sentiment d'être partie prenante tant chez les nouveaux bailleurs de fonds que chez les pays bénéficiaires.

Alors que nous sommes presque à mi-parcours de l'échéance de 2015, les pays développés comme les pays en développement doivent redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Japon tirera parti de l'excellente occasion que constitue la présidence du Groupe des Huit pour veiller à ce que les résultats de la CITDA IV soient dûment pris en compte dans l'ordre du jour du

prochain sommet de Toyako Hokkaido, qui aura lieu en juillet prochain. Nous continuerons de coopérer de façon constructive avec nos partenaires de développement, y compris les pays africains, afin de contribuer à la réalisation des OMD et des autres objectifs internationaux de développement.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne la parole à S. E. M. Abdullah Ahmed Mohamed Al-Murad, chef de la délégation koweïtienne.

M. Al-Murad (Koweït) (*parle en arabe*) : C'est un plaisir pour la délégation de mon pays de participer à ce Dialogue de haut niveau sur l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement. Je voudrais exprimer notre appui à la déclaration faite par la Ministre des affaires économiques du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Cinq années se sont écoulées depuis la Conférence internationale sur le financement du développement, qui a eu lieu à Monterrey, au Mexique. Pourtant, les rapports de suivi que le Secrétaire général a présentés au fil des années depuis l'adoption du Consensus de Monterrey révèlent un bilan mitigé, fait de réussites et d'échecs. Alors que, comme il le souligne, la situation actuelle de l'économie mondiale permettrait de prendre des mesures à long terme, d'entreprendre des réformes aux niveaux local et international et de favoriser la croissance économique, le développement durable et les progrès sociaux à grande échelle, les difficultés et les menaces à la paix et à la sécurité internationales, telles que la pauvreté, la famine, la propagation de maladies dangereuses et infectieuses, la dégradation de l'environnement et la vulnérabilité des systèmes économiques de nombreux pays en développement, persistent et demeurent un danger.

Il est non seulement regrettable de constater que la pauvreté, la faim et la maladie persistent dans les pays en développement, mais pénible de savoir que plus de la moitié de la population mondiale vit avec moins de deux dollars par jour. Cette situation exige qu'on examine et qu'on analyse sérieusement les obstacles au développement dans le monde en développement. À ce propos, l'État du Koweït demande à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et aux institutions de Bretton Woods de diminuer les restrictions aux exportations des pays en développement, de tenir dûment compte de leurs

préoccupations et de leur situation et d'instaurer un système commercial international plus juste et plus équitable pour les pays pauvres, en particulier les pays les moins avancés (PMA).

Profondément attaché aux valeurs humaines et à la solidarité internationale, le Koweït a mené depuis son indépendance un programme généreux d'aide au pays en développement. C'est ainsi qu'a été créé en 1961 le Fonds koweïtien pour le développement économique, qui a financé des centaines de projets d'infrastructure dans plus de 100 pays, pour un montant supérieur à 12 milliards de dollars, soit plus du double du pourcentage du revenu intérieur brut qu'il a été décidé au niveau international de consacrer à l'aide au développement.

L'État du Koweït est aussi résolu à verser une contribution volontaire annuelle à nombre d'organismes internationaux spécialisés, d'organisations et de fonds régionaux, et il a récemment ouvert un crédit de 300 millions de dollars au profit de la Banque islamique de développement pour aider à éliminer la pauvreté en Afrique, crédit qui s'ajoute aux nombreux dons, à l'aide humanitaire et aux secours qu'il a apportés à de nombreux pays ravagés par des catastrophes naturelles.

L'État du Koweït attache une grande importance à l'action collective et coordonnée aux niveaux national, régional et international pour vaincre les problèmes qui empêchent d'atteindre les objectifs de développement. Beaucoup de pays en développement sont encore loin de pouvoir réaliser ces objectifs, à cause de la faiblesse de leur infrastructure et du manque de financement, de compétences spécialisées et de technologies modernes, et parce qu'ils ne profitent pas pleinement des avantages de la mondialisation.

À cet égard, les pays développés doivent soutenir les structures économiques des pays en développement, tenir leur engagement de fournir une aide financière et technologique suffisante et de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement (APD). En outre, cette aide doit appuyer les stratégies nationales adoptées par les pays en développement eux-mêmes.

Nous saluons les efforts réels que font certains pays développés pour consacrer à l'aide au développement le pourcentage convenu sur le plan international; nous apprécions aussi les efforts que font de nombreux pays en développement pour appliquer

les principes de bonne gouvernance et l'état de droit, lutter contre la corruption et pratiquer la transparence afin d'instaurer la démocratie. Toutes ces démarches peuvent avoir un effet direct et immédiat propice à la sécurité, à la stabilité et au développement durable.

La délégation de mon pays apprécie les initiatives prises par le Groupe des Huit et l'Union européenne pour annuler la dette des pays les plus pauvres. Nous espérons que les efforts continus faits en ce sens allégeront les dettes des pays en développement par un rééchelonnement conforme aux décisions du Club de Paris et préservant le pouvoir financier des institutions internationales.

À cet égard, nous réaffirmons notre adhésion à la recommandation faite par le Secrétaire général dans son rapport sur la mise en œuvre et le suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement (A/62/217), selon laquelle il est urgent de procéder à un changement de paradigme en matière de restructuration de la dette, de façon à parvenir à un régime de croissance auto-entretenu dans les pays fortement endettés, en utilisant au besoin des dons ou en envisageant une annulation à 100 % de leur dette. En l'absence de ce type de croissance et si des ressources ne sont pas libérées pour la réduction de la pauvreté, l'endettement excessif de beaucoup de pays continuera à faire obstacle à la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international et notamment des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

À cette fin, le Fonds koweïtien pour le développement économique a contribué à l'allègement de la dette extérieure de 14 pays pauvres très endettés en Afrique. Le Fonds a réduit les dettes de ces pays en les rééchelonnant sur une période de 40 ans, avec un délai de grâce de 16 ans, et à un taux d'intérêt compris entre 0,5 % et 2 %. Ces conditions sont bien plus avantageuses que les conditions initiales. Le Fonds a également entrepris de réduire la dette d'autres pays africains.

Je souhaite mentionner ici le principe de partenariat entre les pays en développement eux-mêmes et le rôle que le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international joue dans la réduction de la dette extérieure de 18 pays africains; le Koweït contribue à ce Fonds.

L'heure est venue d'aborder autrement le problème de la dette des pays en développement et de

mobiliser des ressources financières pour le développement en passant à l'action et en honorant les engagements pris à de nombreuses conférences internationales et dans les accords internationaux que nous avons signés et ratifiés.

Pour que le monde parvienne à atteindre les OMD dans le délai fixé, nous devons prendre les mesures indispensables pour sauver la vie de millions de personnes et améliorer leur niveau de vie dans les années qui viennent. Nous atteindrons ainsi les objectifs voulus d'ici à 2015, selon la volonté politique exprimée par nos dirigeants au Sommet du Millénaire. Nous espérons que le succès de la première Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, qui se tiendra à Doha durant le deuxième semestre de 2008, donnera des raisons d'espérer atteindre ce but.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Roble Olhaye, Chef de la délégation djiboutienne.

M. Olhaye (Djibouti) (*parle en anglais*) : Ce Dialogue nous offre la possibilité d'évaluer les accords conclus à la Conférence internationale sur le financement du développement tenue en 2002 à Monterrey, au Mexique. À l'époque, nous étions parvenus à un consensus dit Consensus de Monterrey, qui portait sur six grands domaines, mais les questions étaient en fait très nombreuses et couvraient beaucoup de sujets, d'événements, de documents, de rapports, de statistiques, etc. La quantité de points de détail et d'éléments examinés nous fait souvent perdre de vue les aspects essentiels à prendre en considération. Avons-nous réellement amélioré et prolongé de façon sensible la vie des déshérités dans le monde, et plus particulièrement en Afrique? Globalement, le monde est-il devenu meilleur?

À Monterrey, les pays en développement se sont engagés à assumer la responsabilité principale de leur développement et à mettre en place de bonnes politiques budgétaires, économiques et sociales. Les résultats dans ce domaine sont positifs jusqu'à présent, mais il faut reconnaître que la pauvreté est endémique, surtout en Afrique. Il faut faire davantage pour augmenter les dépenses sociales, stimuler le développement des infrastructures, attirer des flux de capitaux privés, réduire les obstacles au commerce international, achever le Cycle de négociations de Doha et mettre sur pied un système multilatéral ouvert, non discriminatoire et équitable.

Il est rassurant d'entendre le nouveau Président de la Banque mondiale, M. Robert Zoellick, affirmer que les pays en développement, en particulier les pays africains, ont besoin d'aide pour construire les infrastructures nécessaires à une plus forte croissance, surtout dans les secteurs de l'énergie et de l'équipement. Selon M. Zoellick, nous devons concentrer notre attention sur l'accroissement des investissements dans l'agriculture, l'irrigation et le microcrédit rural, et sur les politiques renforçant les possibilités de débouchés commerciaux.

Dans le Document final du Sommet mondial de 2005 et, par la suite lors des réunions du Groupe des Huit (G-8) à Gleneagles en 2006 et à Heiligendamm en 2007, les dirigeants du G-8 ont réaffirmé non seulement la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, mais ont également décidé d'accroître l'aide au développement pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

À cet égard, il est important de noter que nous avons besoin de moins de conférences, de sommets, de tables rondes et d'opérations d'évaluation incessantes. En revanche, nous avons peut-être besoin d'une accélération sensible de la fourniture de l'aide. En somme, ce qui manque, c'est que les promesses se traduisent par la fourniture concrète, ponctuelle et appropriée de ressources. Une fois encore, nous attendons de la conférence chargée de revoir la mise en œuvre du Consensus de Monterrey à Doha l'an prochain qu'elle marque un tournant dans la manifestation de la volonté politique en faveur d'un accroissement de la confiance mondiale.

Le rapport du Secrétaire général (A/62/217) établi pour cette réunion reconnaît que les investissements jouent un rôle essentiel dans le développement. Le rapport note avec préoccupation la longue absence d'investissements publics suffisants dans l'infrastructure de nombreux pays, par exemple trop attachés à maintenir l'équilibre fiscal et la stabilité des prix. Dans de nombreux pays, les perspectives de croissance à moyen terme reculent. Ici encore, le rapport indique :

« On est parti à tort de l'idée selon laquelle, en matière d'infrastructures, le secteur privé remplacerait complètement le secteur public (...). Le secteur public et les banques de développement multilatérales devraient continuer de financer activement les projets quand et si les investisseurs privés ne sont pas en mesure

d'obtenir des profits suffisamment élevés et dans les pays à faible revenu où l'offre de fonds privés est faible. » (A/62/217, par. 23 et 24)

Cette description de la situation vaut certainement pour la majeure partie de l'Afrique. En s'efforçant d'imposer des entreprises et des capitaux privés là où les fonds ou possibilités n'existent pas, on se heurte à de nombreuses difficultés.

Nous acceptons évidemment la conclusion du rapport qui indique qu'il faut accroître d'urgence le volume global des flux d'aide (hors allègement de la dette, assistance technique et aide d'urgence) si l'on veut atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international. Il faut aussi résoudre le problème de la concentration des flux d'aide qui fait que de nombreux pays pauvres à faible revenu reçoivent peu d'aide et que d'autres reçoivent l'aide par vagues.

Le Secrétaire général dans son rapport aborde aussi l'appel à la modernisation de la gouvernance des institutions financières mondiales, contenu dans le Consensus de Monterrey. Mon gouvernement est encouragé par les différentes propositions et initiatives, examinées actuellement par les conseils d'administration de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), qui cherchent toutes à renforcer la participation et à augmenter le pouvoir de vote des pays en développement dans le cadre du processus de prise de décision et d'établissement des normes pour créer un climat mondial, économique et financier harmonieux.

Nous nous félicitons donc du soutien apporté par le rapport aux efforts actuels visant à réformer le système de vote et de participation, ce qui accroîtrait leur efficacité et pertinence pour ceux qui utilisent leurs ressources. Ce point est bien présenté dans le rapport :

« Il faut que la communauté internationale serre les rangs et donne un véritable élan à la réforme de la gouvernance du FMI et de la Banque mondiale au cours des deux prochaines années. Au minimum, le résultat final de la redistribution des droits de vote doit déboucher sur une augmentation sensible du pouvoir de vote de l'ensemble des pays en développement. » (*Ibid.*, par. 115)

Le Consensus de Monterrey et les réunions ultérieures ont appelé les pays développés à déployer

des efforts concrets pour atteindre l'objectif convenu consistant à porter à 0,7% l'aide en faveur des pays en développement pour que ces pays soient mieux à même de réduire la pauvreté et l'inégalité, d'augmenter la croissance, de renforcer leurs capacités et d'accélérer les progrès accomplis dans le cadre de la réalisation des OMD.

En particulier, comme nous l'avons reconnu à de nombreuses reprises, les pays les moins avancés, en tant que pays moins favorisés, nécessitent une attention spéciale pour qu'ils puissent s'intégrer dans l'économie mondiale; autrement, ils tomberont dans la marginalisation, et certains risqueront même la désintégration.

Enfin, à l'heure actuelle, toutes les ressources destinées aux investissements ou au développement ne proviennent pas des pays développés. Nous devons reconnaître ici que de nombreux pays groupés sous l'appellation de « pays émergents » disposent aujourd'hui de liquidités considérables, grâce aux conditions favorables du marché, et ont, selon des sources bien informées, établi un fonds appelé fonds souverain de richesse disposant de 3 trillions de dollars des États-Unis, ce qui dépasse de beaucoup les budgets d'aide de la Banque mondiale, du FMI et des pays occidentaux.

Certains de ces pays, en particulier certains États arabes du Golfe, ont investi des milliards de dollars des États-Unis dans des pays en développement comme Djibouti, le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Rwanda et les Comores. De nombreux pays, dont le mien, reconnaissent ces investissements; et, en particulier, dans mon pays, plus d'un milliard de dollars des États-Unis sont dans la filière, ce qui nous aide à réaliser notre rêve de devenir un pôle régional, sans parler de l'impact positif de ces investissements sur la réalisation des OMD.

Ces nouvelles sources d'investissements directs doivent être encouragées et nous devons veiller à ne pas peser sur elles au point d'inhiber les investissements, par exemple en insistant sur l'adoption de pratiques et procédures contraignantes qui, comme nous le savons tous, ne servent guère à réduire la pauvreté.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne la parole à S. E. M. Moors, Directeur-Général pour la coopération et le développement, chef de la délégation belge.

M. Moors (Belgique) (*parle en anglais*) : Je souhaiterais tout d'abord indiquer que la Belgique s'associe à la déclaration faite par le Portugal au nom de l'Union européenne.

Ma déclaration se limitera à quatre observations : les progrès accomplis depuis le Consensus de Monterrey, la nécessité de se concentrer sur les pays qui ne profitent pas de la croissance économique récente, la nécessité d'une coordination et d'une harmonisation dans une architecture de l'aide qui s'étend et se complique en permanence et la mobilisation des ressources intérieures.

Je commencerai par les bonnes nouvelles. À de nombreux égards, le Consensus de Monterrey de 2002 a servi de base à des progrès et succès véritables. Je n'en citerai que quelques-uns : un nombre considérable et croissant de pays ont pu utiliser le commerce mondial comme moteur d'une croissance économique forte, la primauté de l'appropriation du pays est maintenant généralement acceptée, ce qui doit servir de base à un élan grandissant vers l'alignement et l'harmonisation. L'importance de la bonne gouvernance est largement reconnue. En général, la situation de la dette s'est grandement améliorée. S'agissant de la coopération technique et financière, plusieurs nouvelles initiatives et nouveaux acteurs, tant privés que publics, se sont ralliés à l'effort mondial. Plus important encore, la croissance économique générale est sans précédent.

Cela m'amène à ma deuxième observation. Aujourd'hui, la grande majorité des personnes dans le tiers-monde vivent dans des pays qui ont enregistré des taux de croissance remarquables et une amélioration sensible du niveau de vie. Il y a toutes les raisons de penser que ces pays pourront, si le contexte international s'y prête, poursuivre dans cette voie positive et réduire ainsi l'écart.

Le véritable défi de ces prochaines années est toutefois la situation effroyable de certains pays qui n'ont pas encore pris part à cette évolution positive. La plupart de ces pays se situent en Afrique; nombre d'entre eux sont dans une situation désavantageuse; ils sont souvent petits, sans littoral, voire les deux; ils sont souvent dans des situations de conflit ou d'après conflit; souvent leurs institutions sont faibles et fragiles. Il est fort probable que ces pays ne puissent pas rattraper les autres sans un soutien et une aide importante de la part de la communauté internationale.

Je pense donc que ce groupe de pays devrait être la priorité du processus de révision de Monterrey en prévision de Doha. Tous les États Membres et les partenaires concernés devraient prendre part à la réflexion visant à voir ce qui peut être fait pour tirer ces pays du gouffre de la pauvreté.

Je voudrais, en troisième lieu, revenir sur ce que j'ai dit précédemment sur les nombreuses initiatives et parties non traditionnelles, privées ou publiques, qui se sont associées à l'effort mondial visant à fournir une coopération internationale technique et financière. Nous ne pouvons que saluer cette évolution. Les besoins sont immenses, et toute aide est la bienvenue, mais la prolifération des acteurs n'est pas sans risques – plus les acteurs seront nombreux, plus nous aurons besoin de coordination et d'harmonisation. Un des objectifs du processus d'examen de Monterrey devrait être de rassembler tous les acteurs autour d'un nombre limité de principes fondamentaux. Je pense notamment à la primauté du contrôle national, à l'alignement sur les stratégies nationales, à l'harmonisation des processus et à la libéralisation de l'aide.

Pour terminer, je voudrais dire un mot du premier pilier du Consensus de Monterrey, à savoir la mobilisation des ressources nationales. Pour qu'une stratégie de mobilisation des ressources soit efficace, elle nécessite deux éléments : un mécanisme approprié d'allocation des ressources et un système de gestion des ressources performant. Nous devons renforcer nos efforts pour améliorer l'efficacité de la gestion du secteur public et ses effets sur la répartition du revenu.

Dans ce contexte, je voudrais insister sur la question des recettes provenant des ressources naturelles. Les liens existant entre les ressources naturelles et les conflits ont fait l'objet d'un débat thématique au Conseil de sécurité sous la présidence belge, en juin dernier. Il est vrai que, beaucoup trop souvent, les ressources naturelles ont alimenté les conflits armés, mais si elles sont bien gérées, les recettes provenant des ressources naturelles représentent également une source massive de financement du développement. C'est une responsabilité partagée des gouvernements et des partenaires internationaux. Nous devrions rechercher ensemble des moyens d'améliorer la qualité et la transparence des contrats concernant les ressources naturelles. Nous devrions œuvrer à l'élaboration de codes de conduite mondiaux et passer des mécanismes volontaires à un ensemble de normes internationales contraignantes.

Pour résumer, je voudrais lancer un triple appel. Premièrement, concentrons-nous sur les pays les plus pauvres qui ont désespérément besoin de notre aide. Deuxièmement, faisons en sorte que tous les acteurs se rallient aux principes de Monterrey. Troisièmement, veillons à ce que les recettes provenant des ressources naturelles soient utilisées d'une manière qui serve le développement.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne la parole à S. E. M. Liu Zhenmin, chef de la délégation chinoise.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise s'associe à la déclaration faite par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Nous tenons à remercier le Secrétaire général de son rapport sur le financement du développement.

Le financement du développement est une question qui concerne la communauté internationale dans son ensemble. Comme convenu lors du Consensus de Monterrey, les pays développés et en développement devraient instaurer un nouveau partenariat, prendre des mesures globales aux niveaux national et international, renforcer la continuité et la cohérence des politiques et solliciter des capitaux auprès de toutes les sources pour promouvoir un développement commun. La délégation chinoise espère que ce Dialogue de haut niveau donnera un nouveau souffle au processus du financement du développement.

Au cours des deux dernières années, les parties prenantes sont parvenues à mieux comprendre les politiques et les moyens propres au financement du développement. Il subsiste toutefois un gigantesque écart financier à combler si l'on veut éliminer la pauvreté et atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'investissement privé a laissé de côté de nombreux pays pauvres qui ont pourtant de grands besoins de financement. L'aide publique au développement a baissé entre 2005 et 2006. De nouvelles formes de protectionnisme sont apparues dans les échanges, ce qui a plongé les exportations de nombreux pays en développement, en particulier celles des pays les moins avancés, dans de graves difficultés.

Étant donné que la pauvreté et le sous-développement sont des maux qui affligent principalement les pays en développement, la tâche la

plus difficile en matière de financement du développement et de mobiliser des fonds en faveur des pays en développement. Le plus grand obstacle sur la voie du financement du développement est la déficience inhérente aux pays en développement du fait de leur grand retard. Cela étant, la communauté internationale doit intervenir de manière constructive, au lieu de compter uniquement sur les forces du marché. D'une part, elle doit fournir une assistance financière pour aider les pays en développement à résoudre le problème urgent du développement; d'autre part, elle doit créer un environnement externe favorable aux pays en développement afin qu'ils puissent renforcer les moyens dont ils disposent de mobiliser des fonds par leurs propres efforts. La délégation chinoise estime qu'il convient d'accorder une attention particulière aux aspects suivants dans le dialogue qui va bientôt se tenir.

En premier lieu, nous devons encourager et appuyer les activités menées par les pays en développement pour renforcer leurs capacités. Les institutions internationales et les pays donateurs doivent prendre en considération les besoins des pays bénéficiaires lorsqu'ils fournissent une assistance technique pour aider les pays en développement à réformer leurs systèmes économique et financier, à renforcer l'état de droit, à éliminer la corruption et à instaurer des partenariats entre les secteurs public et privé. Il convient de ménager un espace politique à cet égard pour tenir compte de la demande des pays en développement de définir et de mettre en œuvre des stratégies de développement sur la base de leurs propres priorités.

En deuxième lieu, nous devrions augmenter l'aide publique au développement (APD). Nous espérons que les pays développés entendront la voix de nombreux pays en développement et prendront des mesures concrètes pour honorer leurs engagements d'accroître l'APD afin de veiller à ce que, outre la réduction de la dette et les secours humanitaires d'urgence, davantage de ressources financières soient acheminées vers les pays en développement et à ce qu'ils atteignent l'objectif d'affecter à l'APD 0,7 % de leur revenu national brut.

En troisième lieu, nous devons faire donner toute sa mesure au commerce en tant que moteur du développement. La communauté internationale doit veiller à ce que le régime d'échanges commerciaux multilatéral soit ouvert à tous, équitable, non discriminatoire et réglementé. Des mesures concrètes

et effectives doivent être prises pour aider à accroître la compétitivité des pays en développement et leur permettre de tirer parti de leurs avantages comparatifs. Nous espérons que les négociations du Cycle de Doha atteindront leur objectif en tant que cycle de développement, résoudront les problèmes des pays en développement et parviendront à une conclusion rapide.

En quatrième lieu, nous devons nous attaquer à de nouveaux problèmes et nous prémunir contre les risques financiers. Ces dernières années, nous avons assisté à la montée de plus grands déséquilibres dans l'économie mondiale et à une complexité et une imprévisibilité croissantes des marchés financiers. Les pays et les organisations internationales intéressés doivent déployer des efforts concertés pour mieux gérer les flux de capitaux internationaux et pour prévenir et déjouer les risques financiers afin de garantir un environnement stable propice au développement mondial.

En cinquième lieu, nous devons promouvoir la réforme du dispositif financier international. La réforme du régime financier international doit refléter les changements intervenus dans le panorama économique international en tenant pleinement compte des besoins réels des pays en développement et en renforçant leur voix et leur représentation.

Pour le Gouvernement chinois, la réforme et l'ouverture constituent une politique nationale fondamentale. Nous continuerons à améliorer la réglementation macroéconomique, à poursuivre résolument la réforme du système financier, et à faire donner leur pleine mesure aux possibilités offertes par l'épargne et l'investissement nationaux. Nous créerons, dans le même temps, un environnement propre à attirer l'investissement étranger, nous améliorerons les moyens dont nous disposons de faire face aux risques financiers et nous garantirons un développement durable et soutenu de l'économie.

En tant que pays en développement, la Chine – outre qu'elle tente de résoudre ses propres difficultés en matière de financement du développement – ne ménage aucun effort pour aider d'autres pays en développement grâce à des moyens multiples comme l'allégement de leur dette, les préférences commerciales, le développement de l'infrastructure, l'investissement productif et les échanges économiques. Notre objectif est de les aider à renforcer leur capacité aux fins du développement durable et à

réaliser des progrès. Le Gouvernement chinois continuera à intensifier ses consultations et à mettre en commun les meilleures pratiques en matière de financement du développement avec toutes les parties intéressées afin d'approfondir une coopération mutuellement avantageuse et de promouvoir un développement commun.

La Conférence internationale de suivi sur le financement du développement se tiendra l'année prochaine à Doha. Ce sera une occasion importante pour nous de faire un examen complet de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de débattre des moyens de renforcer encore notre coopération. Nous espérons que les parties concernées auront des échanges de vues pragmatiques à la lumière de la situation actuelle et s'attacheront à faire progresser de manière appréciable la coopération internationale en matière de financement du développement, de manière à contribuer à l'éradication de la pauvreté et au développement commun.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jean-Marc Hoscheit, Chef de la délégation luxembourgeoise.

M. Hoscheit (Luxembourg) : Je voudrais indiquer d'emblée que le Luxembourg souscrit pleinement à l'intervention de la présidence portugaise au nom de l'Union européenne.

L'année qui s'ouvre devant nous est cruciale sous l'angle du développement. Il s'agira de mener de front, et de manière convergente, les négociations commerciales au sein de l'Organisation mondiale du commerce, le suivi de Monterrey en matière de financement du développement, ainsi que la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

La convocation en 2008, à l'Assemblée générale, d'une réunion de haut niveau sur la mise en œuvre à mi-parcours des objectifs du Millénaire pour le développement serait certainement une bonne occasion, aussi, de faire le bilan et de relancer les efforts. D'une manière générale, il semble essentiel que les questions de développement et de coopération au développement soient abordées sous leurs aspects tant quantitatifs que qualitatifs. Notre débat d'aujourd'hui est l'occasion de faire le bilan d'étape des avancées et des progrès, des obstacles et des contraintes, mais également des nouvelles possibilités qui s'ouvrent au partenariat entre pays développés et pays en voie de développement.

Depuis l'adoption du Consensus de Monterrey, nous constatons des avancées considérables dans certains domaines et dans certaines régions. Nous nous félicitons de voir que la tendance à la baisse de l'aide publique au développement (APD) a été inversée en 2005, notamment par un engagement fort et sans précédent de l'Union européenne et de ses États membres, qui mobilisent désormais 57 % de l'APD mondiale.

Malgré les progrès accomplis, le bilan de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey reste malheureusement mitigé. Face aux avancées, il faut aussi enregistrer des stagnations, voire des reculs. Et pourtant, la conjoncture économique internationale actuelle devrait permettre de lancer des réformes courageuses aux niveaux national et international.

La transposition des recommandations concrètes, faites notamment dans le rapport du Secrétaire général (A/62/217), devrait nous aider à mettre en œuvre, dans une approche équilibrée, les six grands axes du Consensus de Monterrey. Je voudrais concentrer mes propos sur trois d'entre eux, à savoir la mobilisation des ressources financières tant nationales qu'internationales pour le développement, ainsi que le commerce international en tant que moteur du développement.

S'agissant premièrement de la mobilisation des ressources financières nationales pour le développement, on peut constater que dans l'ensemble, au cours des 20 dernières années, la politique macroéconomique dans les pays en développement s'est améliorée. Le Consensus de Monterrey l'énonce clairement : chaque pays est au premier chef responsable de son propre développement économique et social. Dans ce contexte, je tiens à souligner l'importance de la bonne gouvernance, de politiques économiques saines, de stratégies viables de développement et d'un effort concerté de mobilisation, de l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques, ainsi que de la création d'un climat d'investissement stable, transparent et prévisible.

Une bonne gouvernance permet également d'obtenir de meilleurs résultats en matière de développement. Elle implique un dialogue politique interne permanent et structuré, notamment sur les questions des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit, ainsi que de la lutte contre la corruption. Outre ce dialogue interne, il convient également de mener un dialogue fructueux entre partenaires

donateurs et bénéficiaires. Pour notre part, nous nous tenons prêts, aux côtés de nos partenaires du Sud, à accompagner ces démarches à travers un soutien financier et un appui technique adapté aux circonstances locales.

En ce qui concerne, deuxièmement, la mobilisation des ressources internationales pour le développement, je voudrais d'abord rappeler que le Gouvernement luxembourgeois s'est engagé à porter l'APD du Grand-Duché à 1 % du revenu national brut (RNB) dans les années à venir, alors que cette APD a atteint près de 0,9 % en 2006, tout en poursuivant en parallèle nos efforts en vue d'accroître l'efficacité et la qualité de l'aide.

Le Luxembourg a activement participé à la définition des normes de quantité et de qualité auxquelles l'Union européenne a souscrit au cours du premier semestre 2005, lorsque, sous la présidence luxembourgeoise, l'Union européenne a tracé le chemin pour y arriver et que les États membres de l'Union européenne élargie se sont pour la première fois engagés collectivement à porter leur APD à 0,7 % du RNB d'ici 2015. Tandis que l'Union européenne est sur la bonne voie pour respecter les engagements pris à Monterrey – elle a consacré 0,42 % du RNB en 2006 à l'effort de développement – l'APD des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques a globalement baissé de 5,1 % en 2006. Cette évolution est inquiétante car, si elle se confirme, elle ne nous permettra pas d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015.

Depuis 2002, d'autres voies pour mobiliser des ressources additionnelles pour le développement ont été explorées et développées, notamment ce qu'on appelle les sources novatrices de financement. Il s'agit là d'efforts et d'initiatives hautement louables, mais il est clair que ces initiatives ne sauront se substituer à l'aide publique au développement qui reste centrale dans la mise en œuvre de notre partenariat mondial pour le développement.

Pour ce qui est, troisièmement, du commerce mondial en tant que moteur du développement, il convient de souligner que le Consensus de Monterrey et la Déclaration du Millénaire voient dans le commerce international un moteur essentiel de la croissance au service du développement. Pour relever le défi du développement et pour que le commerce devienne une source de croissance, de ressources et de recettes fiscales, les pays en développement doivent

trouver leur place dans le contexte du commerce international et intégrer de manière intelligente leurs activités économiques dans le cadre des échanges internationaux. Un succès dans le cadre du Cycle de négociations de Doha exige un effort de la part de tous, pays développés, émergents et en voie de développement.

Une mondialisation maîtrisée doit s'orienter vers un développement économique qui intègre les dimensions sociale et écologique, soit ce que nous appelons communément le développement durable. La participation des pays en développement au commerce mondial présuppose le renforcement de leurs institutions et des capacités pour adapter leur cadre réglementaire, ainsi que l'établissement d'une base fiscale saine, en vue de stimuler la croissance économique. Elle présuppose également une bonne gouvernance économique, le développement du secteur privé, le développement des capacités et des systèmes d'enseignement ainsi qu'une amélioration notable des infrastructures de transport et d'énergie.

Nous sommes convaincus que les journées d'hier et d'aujourd'hui nous permettent de rassembler de nombreux points de vue et de nous rapprocher dans un esprit constructif pour préparer de manière fructueuse les rendez-vous importants qui nous attendent en 2008.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Abdulrahman Al Mufadhi, chef de la délégation saoudienne.

M. Al Mufadhi (Arabie saoudite) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je me réjouis de cette occasion de dresser le bilan de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey de 2002 et des tâches qui nous attendent à cet égard. Le tableau d'ensemble donne ainsi à voir des progrès considérables en termes d'éradication de la pauvreté et de développement soutenu. Les niveaux de pauvreté ont sensiblement baissé et les pays en développement, en tant que groupe, sont maintenant une source de plus en plus importante de croissance mondiale.

Cela dit, comme nous le voyons tous et nous accordons à le dire, ce tableau d'ensemble peut être trompeur. Les résultats restent mitigés, car s'il y a des progrès notables, en particulier dans les grands pays d'Asie, on constate une croissance modeste, voire une stagnation ou un déclin dans d'autres régions, notamment en Afrique. Nombre des économies fragiles les moins avancées, surtout celles qui viennent de sortir d'un conflit ou sont encore en plein conflit,

connaissent en fait une hausse de la pauvreté et des inégalités. Même les pays les plus performants, comme la Chine et l'Inde, souffrent d'une pauvreté à grande échelle à laquelle il faut encore remédier. Nous avons clairement pour obligation collective d'aider les pays à la traîne à éradiquer la pauvreté et à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement afin de parvenir à un développement soutenu, équitable et inclusif. Cela braque une nouvelle fois les projecteurs sur les thèmes clefs du financement du développement qui ont été soulignés par le Consensus de Monterrey.

Cela vaut la peine de prendre le temps d'évaluer où nous en sommes par rapport à tout l'éventail d'actions convenues. En ce qui concerne la mobilisation des ressources nationales, les progrès ont été importants, grâce à une amélioration générale des conditions macroéconomiques et à des réformes structurelles qui se poursuivent, favorisant des investissements publics et privés soutenus qui dopent la croissance. La mise en place réussie d'un environnement favorable aux affaires a joué un rôle central dans la montée des investissements privés, aussi bien nationaux qu'étrangers, que l'on constate dans les pays en développement qui connaissent une accélération de la réduction de la pauvreté et de la croissance.

La clef de nouveaux succès réside dans des investissements privés dynamiques, facilités, si nécessaire, par des investissements du secteur public, pour développer les infrastructures physiques, institutionnelles et financières requises en vue du renforcement de la compétitivité. Il importe de rester vigilant et de continuer à faire preuve de prudence macroéconomique et de poursuivre les réformes structurelles, afin de susciter et de préserver la confiance des investisseurs – surtout dans le contexte actuel d'incertitude croissante sur les marchés financiers, après une longue période de croissance rapide des flux d'investissement, de portefeuille et directs, en direction des pays en développement.

Il est clair que, même si des politiques nationales favorables aux entreprises sont indispensables pour réduire la pauvreté et promouvoir la croissance, la réussite suppose des échanges dynamiques, qui ont été identifiés à juste titre à Monterrey comme étant l'un des principaux domaines appelant une action. L'efficacité avérée du commerce nous oblige à souligner une fois de plus l'état actuellement décevant des négociations en vue d'une libéralisation accrue menées dans le cadre du Cycle de Doha. Bien entendu,

il faudrait pour réussir dans ce domaine des politiques fortes et dynamiques de la part des pays industrialisés, pour démanteler leurs subventions agricoles et leurs barrières à l'importation des produits en provenance des pays en développement, qui faussent le jeu du commerce international.

Dans l'intervalle, l'accent accru mis sur l'Initiative d'aide au commerce est le bienvenu pour aider à combler les lacunes importantes dans les infrastructures commerciales, des pays à faible revenu notamment, car ceux-ci ont vu décliner leur part collective du volume du commerce mondial, qui continue de croître rapidement. Et la prolifération d'accords commerciaux régionaux et bilatéraux est un signe de plus qu'il est capital d'assurer la réussite du Cycle de Doha, dans l'intérêt d'une intégration économique mondiale ordonnée, conforme aux principes du système d'échanges multilatéraux qu'incarne l'Organisation mondiale du commerce.

Passant au sujet de la coopération financière et technique internationale, il est décevant que la part du revenu national brut consacré à l'aide publique au développement (APD) ait encore diminué : elle n'a en effet été que de 0,3 % en 2006, contre 0,33 % en 2005 – une augmentation insignifiante alors que cette part était tombée à 0,2 % en 2002. L'APD reste donc bien en deçà du niveau requis pour atteindre les OMD comme convenu d'ici 2015 – sans parler de l'objectif de 0,7 % décidé au sein de l'ONU.

Il est aussi à noter qu'au fil des ans l'Arabie saoudite a constamment dépassé, et de loin, l'objectif d'APD fixé par l'ONU. Étant donné les objectifs convenus pour la réduction de la pauvreté et la croissance, la communauté des donateurs doit se montrer, à l'avenir, plus ambitieuse dans la fixation du volume de l'aide. Pour que les efforts des pays en développement portent leurs fruits, il est impératif que les niveaux d'aide soient augmentés et rendus plus prévisibles et stables, et qu'ils soient mieux alignés sur les stratégies, les horizons de planification et les capacités d'absorption des pays bénéficiaires. Il importe particulièrement d'insister sur l'efficacité de l'aide, au vu des niveaux encore relativement faibles de l'APD.

L'accent mis par le Consensus de Monterrey sur un allègement ordonné de la dette reposait sur l'idée d'élargir la marge de manœuvre budgétaire pour le financement du développement. Cet objectif ne peut certainement pas se réaliser du jour au lendemain, car

il faut une attention continue pour assurer un cercle vertueux de croissance soutenue débouchant sur un élargissement de la marge de manœuvre politique, afin d'éviter que le fardeau de la dette ne devienne écrasant. Je conviens également qu'il faut un effort judicieusement coordonné de gestion de la dette pour assurer une gestion efficace du profil d'échéance et de la composition en devises de la dette.

J'attire ici l'attention sur le fait qu'il est urgent de veiller à l'additionalité du financement du développement. À titre d'exemple, je noterai ici combien il importe de compenser intégralement la perte de ressources que les annulations de dettes intervenues dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale a représenté pour l'Association internationale de développement.

En ce qui concerne les questions systémiques, je me félicite des efforts en cours visant à promouvoir la cohérence et l'homogénéité des systèmes monétaire, financier et commercial mondiaux. Je reste favorable à l'objectif d'une participation renforcée des pays en développement et en transition aux décisions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, comme envisagé dans le cadre du Consensus de Monterrey. Il s'agit là, bien entendu, d'une question qui attend un consensus pour que des actions constructives puissent être menées. J'encourage aussi une pleine exploitation des possibilités de collaboration entre la Banque et le Fonds, conformément à leurs mandats institutionnels respectifs et en fonction des avantages comparés de chacun.

Avant de terminer, j'aimerais dire un mot au sujet des problèmes particuliers auxquels font face les pays les moins avancés qui sortent d'un conflit. Je partage l'avis selon lequel la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté et de croissance contribuerait grandement à réduire les risques de conflit. À cette fin, la communauté internationale doit agir plus en amont, dans ce que l'on pourrait appeler des situations de pré-conflit, plutôt que de ne s'engager qu'après le déclenchement ou la fin du conflit.

Enfin, contenir les tensions géopolitiques et assurer un environnement régional et international globalement favorable sont des facteurs essentiels en vue d'une réduction soutenue de la pauvreté et d'une croissance économique vigoureuse.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Je donne maintenant la parole à S. E. M. Gilles

Noghès, représentant permanent de la Principauté de Monaco.

M. Noghès (Monaco) : Depuis l'adoption du Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement, la contribution de Monaco à l'aide publique au développement n'a cessé de croître : en particulier, depuis 2003, cette contribution a augmenté de plus de 25 % par an. Ainsi, le Gouvernement princier se donne les moyens d'atteindre progressivement l'objectif, que 0,7 % du revenu national brut monégasque soit consacré à l'aide publique au développement d'ici 2015.

Les grands domaines d'action de la coopération monégasque, qu'elle soit technique ou financière, s'inscrivent dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement : la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'éducation, le développement de systèmes de santé primaire et la lutte contre les pandémies, ainsi que la protection de l'environnement au sens large du terme.

Comme toutes les parties prenantes au Consensus de Monterrey qui se sont engagées à respecter la mise en œuvre de ce partenariat, le Gouvernement monégasque entend assumer les responsabilités qui lui incombent et venir en aide aux plus défavorisés et aux plus vulnérables. Aussi, la politique de coopération monégasque vise principalement à améliorer, dans certains pays, les conditions de vie des femmes et des enfants – une approche transversale qu'elle s'emploie à mettre en œuvre avec la contribution active de nombreuses organisations non gouvernementales de la Principauté ou présentes dans les pays ciblés. Dans cette perspective, le Gouvernement monégasque privilégie des actions de terrain dont il peut mesurer l'évolution et les conséquences.

Outre ses contributions volontaires à l'Organisation des Nations Unies et à plusieurs organisations et institutions comme l'UNESCO, l'Organisation mondiale de la santé, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement ou encore le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les crédits de coopération sont aussi alloués au profit de la coopération bilatérale. Le Gouvernement a ainsi décidé d'inscrire, dès 2008, une ligne de crédit de 250 000 euros par an, en faveur d'institutions de microfinancement, dans le but de procéder au

renforcement des capacités de pays en développement dans le continent africain.

Le financement du développement a été placé au cœur des priorités de cette soixante-deuxième session. Nous sommes convaincus que ce positionnement sera déterminant en vue de la préparation de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, prévue à Doha en 2008, à laquelle ma délégation, je puis vous l'assurer, apportera tout son soutien.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Marisol Argueta de Barillas, chef de la délégation d'El Salvador.

M^{me} Argueta (El Salvador) (*parle en espagnol*) : El Salvador réaffirme son attachement au Consensus de Monterrey et, dans ce contexte, nous nous associons à la position commune présentée par le représentant du Chili au nom du Groupe de Rio et à la position présentée par le Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Il est indéniable que c'est aux pays eux-mêmes qu'incombe la responsabilité principale de leur développement économique et social. C'est pourquoi nous reconnaissons qu'il importe de continuer à mobiliser les ressources nationales pour mettre en œuvre les plans de développement en insistant sur la croissance et sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et en accroissant l'investissement dans les programmes d'éducation et dans une meilleure utilisation de la science et de la technologie afin de s'engager énergiquement sur la voie du développement.

Nous attachons la même importance à la répartition adéquate des ressources internes et à la mise en œuvre de politiques financières appropriées afin d'instaurer une meilleure cohésion sociale, de renforcer les institutions démocratiques, de consolider l'état de droit et d'adopter des schémas de transparence dans l'administration publique, en vue de poser des fondations solides propices à un développement véritablement durable.

Par ailleurs, nous devons tenir compte du fait que de nombreux pays restent vulnérables aux conditions extérieures, comme par exemple la tendance au ralentissement économique des principaux pays développés et l'instabilité des marchés financiers et de produits de base au niveau international. Ma délégation

juge indispensable que le Cycle de Doha aboutisse à des résultats justes et équitables, indispensables également à la mise en œuvre d'initiatives d'aide au commerce – Aid for trade – et l'investissement étranger direct, car elle est consciente du rôle des acteurs privés dans les processus de développement.

De ce fait, de nombreux pays se trouvent désormais face à de nouvelles perspectives et à de nouveaux défis résultant de la mondialisation, phénomène qui a provoqué, entre autres choses, une intensification des migrations internationales, lesquelles se sont accompagnées de la mobilisation d'un flux considérable de ressources sous formes d'envois de fonds aux familles. Dans nombre de pays, ces fonds ont même remplacé les sources traditionnelles de revenu. Bien que ces revenus soient indéniablement privés, il faut faire néanmoins tous les efforts possibles pour réduire au minimum les coûts de ces transferts et pour favoriser l'utilisation productive de ces ressources afin qu'elles contribuent aux objectifs nationaux de développement et de bien-être social.

Nous pensons aussi qu'afin d'accélérer les progrès et d'accroître leurs effets, les initiatives nationales de développement doivent se situer dans un cadre international solidaire propice à la réalisation d'objectifs mondialement partagés. C'est pourquoi nous tenons à souligner le rôle de l'aide publique au développement (APD) et, en particulier, la situation à laquelle sont confrontés dans le système de coopération internationale les pays à revenu intermédiaire qui, ces dernières années, ont assisté à un déclin très net de la coopération internationale pour le développement.

Ensemble, les pays à revenu intermédiaire sont au nombre de 92 et leur revenu par habitant se situe entre 840 dollars et 9 400 dollars environ. Ce groupe comprend 47 % de la population mondiale, tandis que plus de 41 % vivent en-deçà du seuil de la pauvreté, fixé à un revenu de deux dollars par jour. Dans nombre de ces pays, la croissance économique est entravée par une forte instabilité; à celle-ci s'ajoute leur grande vulnérabilité environnementale et géographique, et ils subissent de nombreuses catastrophes naturelles qui rendent encore plus difficile un progrès stable et continu.

En outre, ce groupe de pays en développement est extrêmement hétérogène; en conséquence, une allocation continue de ressources internationales devrait tenir dûment compte de cette diversité et, sans

modifier pour autant la coopération accordée en priorité aux pays les moins avancés, nous exhortons la communauté internationale et le système des Nations Unies à mettre en œuvre de nouveaux mécanismes novateurs afin de fournir aux pays à revenu intermédiaire une coopération plus conforme à leurs besoins et à leurs exigences, afin d'appuyer leurs efforts nationaux de lutte contre la pauvreté, de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et de consolidation des progrès réalisés dans le domaine du développement économique et social, ainsi qu'en matière de consolidation de la paix dans les pays qui ont souffert de conflits.

Nous tenons aussi à souligner le rôle plus actif que doit jouer la coopération Sud-Sud, en plus de la coopération Nord-Sud, pour établir des liens de coopération plus étroits entre les pays à revenu intermédiaire, ainsi qu'entre ces derniers et les pays à faible revenu. Il faut également renforcer ces liens par le biais de la coopération triangulaire, lorsque l'on sait pouvoir compter sur la participation financière d'un pays développé.

S'agissant de l'allègement de la dette, ma délégation tient à souligner non seulement le renforcement des arrangements financiers régionaux mis en place à cette fin, mais aussi l'application des propositions analysées dans le Club de Paris relatives à la conversion de dettes en prise de participation à des projets liés à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à des projets destinés à protéger l'environnement.

Nous voudrions souligner tout particulièrement l'initiative prise par le Gouvernement espagnol d'organiser la première Conférence intergouvernementale de coopération pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire. À la suite de cette Conférence, El Salvador a été le siège, il y a deux semaines seulement, de la deuxième Conférence internationale sur la même thématique. Plus de 67 délégations ont participé à cette réunion au cours de laquelle le « Consensus d'El Salvador » a été adopté à l'unanimité, consensus qui résume les principaux aspects de la coopération internationale avec les pays à revenu intermédiaire, l'objectif fondamental étant de faire prendre conscience à la communauté internationale qu'il importe de continuer à appuyer les initiatives de développement de ces pays; et au cours de cette réunion, l'engagement a également été pris de privilégier cette thématique dans les

programmes de travail des organismes internationaux et des institutions financières.

À cette fin, nous avons demandé au Secrétaire général de l'ONU de faire distribuer le Consensus d'El Salvador en tant que document officiel. Nous apprécions également la référence à cette thématique qui figure dans le rapport du Secrétaire général (A/62/217).

De même, nous croyons que le processus préparatoire du Cycle de Doha de 2008 constitue un espace approprié, qui permet au Secrétariat de l'ONU de pouvoir appuyer ce qu'il y a de pertinent dans l'élaboration de la thématique de la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire afin de renforcer cette thématique au sein de son programme de travail. Nous apprécierions également que cette question figure dans le résumé établi par le Président sur ce Dialogue de haut niveau.

Avant de terminer, je voudrais simplement rappeler qu'avant tout, les initiatives de développement doivent avoir une signification humaine. N'oublions pas que les femmes constituent plus de 51 % la population mondiale, et nous devons renforcer notre engagement en faveur de l'égalité des sexes dans notre examen de cette thématique dans tous les contextes.

Enfin, outre le fait que nous réaffirmons notre confiance et offrons notre appui aux deux facilitateurs de ce processus, nous tenons à insister sur la nécessité imminente de mettre un place un mécanisme de suivi ad hoc afin que la question importante du financement du développement, dont les pays développés comme les pays en développement doivent assumer la responsabilité commune, bénéficie d'une attention plus systématique et plus soutenue.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jorge Voto-Bernales, chef de la délégation péruvienne.

M. Voto-Bernales (Pérou) (*parle en espagnol*) :
Ma délégation souscrit aux paroles de la Ministre des affaires économiques du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, ainsi qu'à la déclaration faite par le représentant du Chili au nom du Groupe de Rio.

Mon pays aimerait rappeler d'autre part que l'enjeu est de relancer la coopération multilatérale de manière à permettre aux pays en développement de tirer parti efficacement des ressources financières existantes, et de nouer des alliances avec le secteur

privé, les sources bilatérales et les organisations non gouvernementales.

Nous reconnaissons que les ressources nationales continueront d'être la source la plus importante de financement du développement durable, en accord avec le principe établi à Monterrey d'après lequel chaque pays assume la responsabilité première de son propre développement; en même temps, nous pensons que les ressources internationales publiques et privées continueront d'être indispensables.

Nous devons, en conséquence, insister sur la nécessité d'instaurer un équilibre approprié entre le marché et l'intérêt public, grâce à des initiatives conjointes des secteurs public et privé qui permettent de combiner l'innovation des marchés, la responsabilité sociale et des règlements adéquats.

Il est nécessaire de nous concentrer sur l'application d'une stratégie opérationnelle efficace afin d'augmenter l'aide publique au développement au-delà des apports proposés à Monterrey pour les activités de développement durable et de protection de l'environnement et pour l'investissement dans l'éducation, l'innovation, la science et la technologie. Il conviendrait à cet effet de mettre l'accent sur la conception de nouveaux instruments pour relancer les échanges de dette en contrepartie d'investissements dans l'éducation, la technologie et l'innovation, pour en faire des instruments viables de promotion du développement, en particulier dans le cas des pays à revenu intermédiaire; d'assurer un appui aux collectivités et aux pouvoirs publics nationaux et locaux pour faciliter leur accès, dans des conditions d'égalité, aux mécanismes de financement novateurs précités; de déterminer la façon dont les investissements étrangers pourraient contribuer davantage au développement durable et au transfert de technologies.

Nous devons également insister sur la nécessité de trouver un point de convergence entre les activités de l'ONU et celles des institutions de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce, du secteur privé et de la société civile. De la même manière, nous devons renforcer l'esprit d'association entre pays industrialisés et pays en développement dans la recherche de larges consensus pour la relance du dialogue Nord-Sud, et convenir d'une feuille de route sur les grands domaines d'action prévus dans le Consensus de Monterrey, en particulier dans les domaines suivants. En premier lieu, pour ce qui a trait

aux politiques nationales, l'approfondissement et le renforcement du système financier interne pour rendre celui-ci plus ouvert, le financement des petites et moyennes entreprises, et des mesures pour créer plus d'équité. En deuxième lieu, dans le domaine de la mobilisation des flux internationaux, optimiser les avantages de l'investissement étranger direct en les associant avec les capitaux locaux et les investissements privés portant sur les infrastructures, ainsi qu'avec les mouvements financiers entre pays du Sud. Enfin, en ce qui concerne le commerce international, il est urgent d'achever les négociations du cycle de Doha dans des termes conformes à l'objectif de promotion du développement et d'en mettre immédiatement en application les résultats. En ce qui concerne l'aide publique au développement, il importe de réduire les conditionnalités et les coûts de transaction liés à cette aide.

D'autre part, nous devons débattre de l'insertion des pays à revenu intermédiaire dans le programme de coopération internationale. Je voudrais être très clair et éviter toute méprise sur ce point : il ne s'agit nullement de concurrencer des pays plus pauvres que les nôtres pour l'obtention des ressources. Dans ce contexte, nous souhaitons appuyer la position du Mexique tendant à considérer les envois de fonds de personnes travaillant à l'étranger comme des flux privés en faveur de leurs familles principalement destinés à la consommation, et non à proprement parler comme une incitation au développement à long terme.

Enfin, j'aimerais faire ressortir deux éléments qui sont importants de notre point de vue. En premier lieu, le fait que pour le Pérou, le commerce est la principale source de dynamisme économique, qui encourage l'augmentation des investissements et constitue une source de création d'emplois et d'augmentation de la consommation et des recettes fiscales et qui, d'autre part, crée de nouvelles ressources de financement pour le développement. C'est pourquoi notre pays a fait du commerce une partie intégrante de sa stratégie de lutte contre la pauvreté et, de ce fait, a lancé également une stratégie ambitieuse de négociation de traités de liberté des échanges à caractère bilatéral.

En deuxième lieu, nous voulons souligner qu'il est urgent de relancer le cycle de Doha afin de parvenir à un commerce qui soit libre, fondé sur des normes, non discriminatoire et équitable. Il faut améliorer et rendre plus prévisible l'accès à tous les marchés pour tous les produits et services des pays en développement. L'aide technique fournie dans le cadre

de l'initiative Aide pour le commerce pour renforcer l'offre de biens d'exportation, qui est souvent limitée dans les pays en développement, constitue une donnée essentielle dont il conviendra de tenir compte, et qui devra avoir un caractère intégré et embrasser non seulement les capacités productives, mais aussi l'amélioration des infrastructures d'appui au commerce, ainsi que des programmes d'ajustement et de protection sociale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au chef de la délégation cubaine, S.E. l'Ambassadeur Rodrigo Malmierca Díaz.

M. Malmierca Díaz (Cuba) (*parle en espagnol*) : Cuba s'associe à la déclaration prononcée par le Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et souhaite formuler quelques observations sur ce sujet particulièrement important pour les pays en développement.

Au moment où nous nous préparons à la prochaine Conférence internationale sur le financement du développement, qui aura lieu l'année prochaine à Doha, ce dialogue prend une signification particulière en nous donnant l'occasion de pouvoir recenser les principaux défis et obstacles en ce qui concerne le financement pour le développement et de promouvoir des mesures concrètes qui nous permettent de donner effet aux engagements et aux objectifs fixés à Monterrey, ainsi que lors d'autres rencontres multilatérales liées au développement, à la lutte contre la pauvreté, à la coopération internationale et à la création d'un système économique, commercial et financier international équilibré, juste et inclusif.

Dans ce contexte, nous devons impérativement mettre à profit cette occasion pour tenter de poser correctement le débat et de rechercher des solutions aux problèmes macroéconomiques liés au développement, qui nous permettent de faire réellement front à la situation économique et sociale terrible qui continue d'être celle du monde en développement.

Cinq ans après l'adoption du Consensus de Monterrey, notre délégation continue d'observer avec un grand découragement la façon dont les solutions durables aux problèmes abordés lors de cette conférence, comme l'aide publique au développement, la dette extérieure, l'investissement étranger direct et le commerce international, restent de pures chimères. Le financement pour le développement demeure la grande question en suspens parmi les priorités internationales.

De toute évidence, l'esprit qui anima la Conférence de Monterrey n'a pas été suffisant pour mettre à la disposition des pays en développement les ressources qui leur font tant défaut pour pouvoir faire de leur droit au développement une réalité.

Le Consensus de Monterrey a reconnu la nécessité d'accroître les flux financiers stables et prévisibles à destination des pays en développement comme condition essentielle pour assurer la croissance économique. Toutefois, en dépit des promesses faites, le montant de l'aide publique au développement n'a représenté l'an dernier que 0,3 % du produit national brut des pays développés, soit une diminution en termes réels de 5,1 % par rapport à l'année 2005.

Pourtant, on continue d'investir chaque année dans les dépenses militaires des montants dépassant 1 000 milliards de dollars. Avec à peine 10 % des ressources qui sont utilisées aujourd'hui pour les dépenses militaires, il serait possible d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. On estime à 150 milliards de dollars le montant nécessaire chaque année pour atteindre ces objectifs.

Les chiffres montrent que les pays en développement continuent de fournir aux pays riches et industrialisés plus de ressources financières qu'ils n'en reçoivent. Depuis l'an 2000, les transferts nets de ressources des pays en développement vers le monde industrialisé ont plus que triplé. L'an dernier seulement, ils ont atteint le chiffre record de 650 milliards de dollars. La question de savoir qui finance qui est plus que jamais d'actualité.

C'est pourquoi Cuba estime qu'il est important d'établir et de mettre en œuvre un mécanisme de suivi des engagements pris en matière d'aide publique au développement. Cela nous permettrait de connaître les progrès réalisés en la matière et ce serait une étape importante vers la transparence et la responsabilisation dont nous avons besoin dans l'évaluation de l'état de mise en œuvre de nos objectifs en matière de financement du développement.

Nous estimons qu'il est tout aussi important de rechercher et de mettre en œuvre des sources innovantes de financement du développement. Toutefois, nous aimerions insister sur le fait que ces autres sources de financement ne sauraient en aucun cas remplacer les engagements pris à l'échelon international concernant l'aide publique au développement et d'autres questions connexes, comme celles mises en relief dans le document final de la

Conférence de Monterrey et dans les documents adoptés lors des autres grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies.

Dans le cadre de l'étude de ces initiatives, nous aimerions de nouveau marquer notre intérêt pour la poursuite de la mise en œuvre de propositions telles que l'émission de droits de tirage spéciaux, l'impôt sur les spéculations financières et l'impôt sur les émissions de carbone, car nous estimons que cela se traduirait en bénéfices concrets pour les pays en développement.

Si certains indicateurs montrent une augmentation des investissements étrangers directs, les flux d'investissements directs continuent à se concentrer sur un petit groupe de pays en développement et dans des secteurs particuliers. Les pays pauvres très endettés sont ceux qui en bénéficient le moins.

On a reconnu que le commerce extérieur est le moteur de la croissance économique et du développement, mais pour l'instant, ces bénéfices potentiels ne se sont pas traduits dans la réalité pour de nombreux pays en développement. Ces pays continuent à n'avoir qu'une très petite part dans le commerce international, ce qui aggrave leur marginalisation dans ce domaine.

On ne pourra pas réaliser véritablement la dimension du développement en matière de commerce international uniquement par la libéralisation du commerce. Le commerce ne peut être le moteur du développement que si l'on reconnaît que les différents pays, en fonction de leur niveau de développement, doivent faire l'objet d'un traitement spécial et différencié.

La dette extérieure des pays en développement continue d'augmenter et le cercle vicieux dans lequel « plus on paye et plus on doit » continue de caractériser la dure réalité de nos pays, ce qui démontre que ce n'est pas avec des initiatives « tièdes » et des

mesures d'allégement que l'on parviendra à régler le problème de la dette extérieure.

La communauté internationale doit maintenant réfléchir consciemment et profondément à la situation dont pâtissent les pays en développement et qui résulte d'un ordre économique mondial injuste et inéquitable, et qui s'est avérée intenable.

L'aide publique au développement doit être offerte sans conditionnalités, car celles-ci contreviennent au caractère éminemment concessionnel de l'aide et subordonnent les priorités et les besoins de développement des pays bénéficiaires aux intérêts des donateurs.

Les objectifs et les buts ont été définis. Cependant, pour pouvoir les atteindre, il est indispensable que les pays développés font montre de la volonté politique nécessaire et honorent leurs engagements pour que ceux-ci ne restent pas lettre morte, ce point constituant sans nul doute le principal défi à relever.

Programme de travail

Le Président assume la présidence.

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres que l'examen du point 50 de l'ordre du jour – « Le rôle des Nations Unies dans la promotion d'un nouvel ordre mondial privilégiant l'humain » – prévu à l'origine pour l'après-midi du mardi 30 octobre 2007, comme cinquième point, a été reporté au matin du jeudi 15 novembre, en tant que quatrième point. De plus, l'Assemblée examinera le point 167 de l'ordre du jour – « Paix, sécurité et réunification dans la péninsule coréenne » – l'après-midi du mercredi 31 octobre 2007.

La séance est levée à 13 h 5.